Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 25 avril 2018

# Projet de loi

approuvant les états financiers individuels pour l'année 2017 des Fondations immobilières de droit public :

Fondation HBM Camille Martin, Fondation HBM Jean Dutoit, Fondation HBM Emma Kammacher, Fondation HBM Emile Dupont, Fondation René et Kate Block

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,

vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;

vu l'article 14E de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, du 4 décembre 1977;

vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;

vu les états financiers des Fondations HBM Camille Martin, Jean Dutoit, Emma Kammacher, Emile Dupont et René et Kate Block pour l'année 2017; vu la décision du conseil de fondation des

14 mars 2018 pour la Fondation HBM Camille Martin;

14 mars 2018 pour la Fondation HBM Jean Dutoit;

13 mars 2018 pour la Fondation HBM Emma Kammacher;

8 mars 2018 pour la Fondation HBM Emile Dupont;

13 mars 2018 pour la Fondation René et Kate Block,

décrète ce qui suit :

PL 12343 2/90

# Article unique Etats financiers

<sup>1</sup> Les états financiers individuels des Fondations susmentionnées comprennent :

- a) un bilan;
- b) un compte de pertes et profits;
- c) un tableau des variations des fonds propres;
- d) un tableau des flux de trésorerie;
- e) une annexe contenant un résumé des principes et méthodes comptables, des notes détaillant les différents postes du bilan et du compte de pertes et profits, ainsi que les autres informations requises par le référentiel comptable.

Certifié conforme La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les états financiers pour l'année 2017 sont approuvés.

# EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver sans réserve les états financiers individuels des Fondations immobilières de droit public (FIDP) pour l'exercice 2017

Ce projet de loi est basé sur :

- les états financiers individuels 2017 et
- les rapports de l'organe de révision des comptes pour 2017.

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

Les états financiers de la Fondation HBM Camille Martin pour l'exercice 2017 présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 390 826 800 F; en augmentation de 26 647 281 F par rapport à l'année précédente. Cette variation est principalement due à l'augmentation des actifs circulants de 12 647 204 F, et à l'augmentation des actifs immobilisés de 14 000 076 F;
- le résultat de l'exercice avant amortissement se monte à 5 064 160 F, soit une augmentation de 309 365 F par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation des revenus locatifs de 925 697 F et une augmentation des charges des immeubles de 690 235 F;
- le résultat net, après amortissement des immeubles pour un montant total de 2 988 881 F, présente un bénéfice de 2 075 279 F, soit une diminution de 5 578 380 F par rapport à l'exercice précédent, qui présentait un bénéfice de 7 653 659 F; suite à la réévaluation d'un terrain pour un montant de 5 527 710 F.
- le bénéfice net a été porté au compte de pertes et profits reporté;
- la variation nette des liquidités est de 12 111 360 F. Son évolution est la suivante:

Flux provenant des activités opérationnelles : 4 469 637 F

Flux absorbés par les activités d'investissement : (16 988 957 F)

Flux provenant des activités de financement : 24 630 680 F

PL 12343 4/90

- le total des fonds propres est de 120 178 058 F, soit une augmentation totale de 7 581 480 F par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à un montant reçu à titre de fonds de péréquation LUP de 4 245 801 F, à deux dotations de 1 260 400 F et au report du bénéfice net de 2 075 279 F.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT

Les états financiers de la Fondation HBM Jean Dutoit pour l'exercice 2017 présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 423 816 805 F en augmentation de 6 390 237 F par rapport à l'année précédente. Cette variation est principalement due à l'augmentation des actifs circulants de 8 525 299 F compensée par une diminution de la valeur nette des actifs immobilisés de 2 135 062 F;
- le résultat de l'exercice avant amortissement se monte à 5 498 460 F en diminution de 1 176 647 F par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des produits de 555 863 F, une augmentation des charges des immeubles de 949 297 F et une diminution des autres charges de 328 516 F;
- le résultat net, après amortissement des immeubles pour un montant total de 3 578 124 F, se monte à 1 920 335 F en diminution de 1 176 607 F par rapport à l'exercice précédent, qui présentait un bénéfice de 3 096 943 F;
- le bénéfice net a été porté au compte de pertes et profits reporté;
- la variation nette des liquidités est de 8 592 033 F. Son évolution est la suivante :

Flux provenant des activités opérationnelles : 5 483 947 F

Flux absorbés par les activités d'investissements : (1 443 062 F)

Flux provenant des activités de financement : 4 551 149 F

- le total des fonds propres est de 99 540 810 F, en augmentation de 2 517 274 F par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à l'enregistrement de cinq dotations en provenance du fonds LUP pour un montant de 596 938 F et au report du bénéfice net de l'exercice de 1 920 336 F.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

Les états financiers de la Fondation HBM Emma Kammacher pour l'exercice 2017 présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 372 769 189 F en augmentation de 4 678 990 F par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des actifs immobilisés;
- le résultat de l'exercice avant amortissement s'élève à 5 756 969 F, en diminution de 137 068 F par rapport à l'année précédente. La diminution des revenus locatifs de 1 178 045 F, est compensée par une diminution des charges courantes des immeubles et des intérêts hypothécaires.
- le résultat net, après amortissement des immeubles pour un montant total de 3 040 404 F, se monte à 2 716 385 F, soit une diminution de 137 248 F par rapport à l'exercice précédent, qui présentait un bénéfice de 2 853 633 F;
- le bénéfice net a été porté au compte de pertes et profits reporté;
- la diminution nette des liquidités est de 24 217 418 F. Son évolution est la suivante :

Flux provenant des activités opérationnelles : 5 855 116 F Flux absorbé par les activités d'investissement : (32 155 746 F) Flux provenant des activités de financement : 2 083 213 F

- le total des fonds propres est de 106 884 752 F en augmentation de 7 065 741 F par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à l'enregistrement de trois dotations en provenance du fonds LUP pour un montant de 4 349 356 F et au report du bénéfice net de l'exercice de 2 716 385 F.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

# FONDATION HBM EMILE DUPONT

Les états financiers de la Fondation HBM Emile Dupont pour l'exercice 2017 présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 279 265 679 F en augmentation de 5 391 891 F par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des actifs immobilisés;
- le résultat de l'exercice avant amortissement se monte à 3 817 046 F, en augmentation de 376 974 F par rapport à l'année précédente. Cette

PL 12343 6/90

augmentation s'explique essentiellement par une diminution des intérêts hypothécaires de 308 074 F et des charges courantes de 51 552 F;

- le résultat net, après amortissement des immeubles pour un montant total de 3 243 002 F, présente un bénéfice de 574 044 F, en diminution de 1 451 731 F par rapport à l'exercice précédent, qui présentait un bénéfice de 2 025 775 F; comprenant notamment la réévaluation d'un terrain pour un montant de 1 641 749 F;
- le bénéfice net a été porté au compte de pertes et profits reporté;
- la diminution nette des liquidités est de 8 433 962 F. Son évolution est la suivante :

Flux provenant des activités opérationnelles : 4 390 420 F Flux absorbés par les activités d'investissement : (17 702 435 F) Flux provenant des activités de financement : 4 878 053 F

le total des fonds propres est de 43 490 269 F, en augmentation de 1 181 944 F par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à l'enregistrement d'une dotation sur travaux en provenance du fonds LUP pour un montant de 607 900 F et au report du bénéfice net de l'exercice de 574 044 F.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels

# FONDATION RENE ET KATE BLOCK

Les états financiers de la Fondation René et Kate Block pour l'exercice 2017 présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 87 539 759 F en augmentation de 7 340 293 F par rapport à l'année précédente. Cette évolution est principalement due à l'augmentation des actifs immobilisés;
- le résultat de l'exercice avant amortissement se monte à 1 007 895 F, soit une augmentation de 246 960 F par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à une augmentation des produits de 132 366 F et une diminution des autres charges de 96 602 F;
- le résultat net, après amortissement des immeubles pour un montant total de 796 054 F, présente un bénéfice de 211 841 F, soit une amélioration de 246 960 F par rapport à l'exercice précédent, qui présentait une perte de 35 119 F;
- le bénéfice net a été reporté au compte de pertes et profits reporté;

 l'augmentation nette des liquidités est de 120 667 F. Son évolution est la suivante :

Flux provenant des activités opérationnelles : 1 131 362 F

Flux absorbés par les activités d'investissement : (8 205 781 F)

Flux provenant des activités de financement : 7 195 086 F

le total des fonds propres est de 19 286 216 F, soit une augmentation de 471 836 F par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à l'enregistrement d'une dotation en provenance du fonds LUP pour un montant de 260 000 F due et au report du bénéfice net de l'exercice 2017.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

A toutes fins utiles et en complément aux rapports des organes de révision sur les états financiers des Fondations immobilières de droit public, le Conseil d'Etat vous invite à prendre connaissance du rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2017 du Secrétariat des Fondations immobilières de droit public.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

# Annexes:

- 1) Rapports des organes de révision incluant les états financiers 2017 des 5 fondations immobilières de droit public
- 2) Rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2017 du Secrétariat des Fondations immobilières de droit public (SFIDP)

PL 12343 8/90

ANNEXE 1



# FIDUCIAIRETECAFIN SA

Avenue Krieg 7 Case postale 6387 1211 Genève 6 Tél. 022 347 78 78 Fax 022 347 47 69 siacques@tecafin.ch

# RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Au Conseil de la

#### **Fondation HBM Camille Martin**

Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons audité les comptes annuels de la Fondation HBM Camille Martin constitué du bilan, du compte de pertes et profits, des annexes, du tableau des flux de trésorerie et du tableau des variations des fonds propres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Le contrôle ordinaire des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision.

#### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à aux normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application des principes de présentation des comptes ainsi que de la mise en place de principes d'évaluations adéquats.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédure d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

- page 2 -

L'audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des principes comptables appliqués, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

# Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse, à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF) et aux normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) ainsi qu'à la Directive transversale EGE – 02 – 40 v4.

# Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Directive transversale sur la présentation des états financiers, renvoyant à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels. défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 23 février 2018

FIDUCIAIRE TECAFIN SA

Christian RAVAL Expert-réviseur agréé Stéphare JACQUES Réviseur agréé

# Annexes:

Comptes annuels 2017 (bilan, compte de pertes et profits, annexes, tableau des flux de trésorerie et tableau des variations des fonds propres)

PL 12343 10/90

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

CUMULE

	Note	2017	2016
ACTIF			
Actifs circulants			
Liquidités	3	38'006'655.96	25'895'296.33
Régies		221'063.85	290'800.95
Impôt anticipé		-	-
Débiteurs divers		174'493.68	166'885.45
Actifs transitoires		-	-
Subventions à recevoir		48'064.00	62'437.00
Loyers à recevoir		1'398'655.85	1'422'397.35
-Provision pour pertes loyers		-250'279.05	-287'207.20
SFIDP c/c		666'600.93	67'441.27
Total actifs circulants		40'265'255.22	27'618'051.15
Actifs immobilisés	4		
Immeubles	2.5	298'176'847.98	265'605'330.13
Fonds d'amortissements immeubles	2.5	-57'859'025.02	-54'870'144.11
Terrains	2.5	72'818'091.83	72'818'091.83
Travaux immeubles		35'240'649.19	51'968'085.03
Projets		2'184'981.06	1'040'105.71
Total actifs immobilisés		350'561'545.04	336'561'468.59
TOTAL DE L'ACTIF		390'826'800.26	364'179'519.74
PASSIF			
Exigible à court terme			
Régies		59'218.51	107'319.04
Passifs transitoires		81'970.00	84'370.50
Créanciers divers		-	-
Loyers reçus d'avance		68'355.50	76'532.80
Exigible à court terme s/hypothèques		2'805'139.00	2'480'927.00
Total exigible à court terme		3'014'683.01	2'749'149.34
Exigible à long terme			
Hypothèques	5	267'634'059.00	248'833'792.50
Crédit de construction		0071004105040	248'833'792.50
Total exigible à long terme		267'634'059.00	248 833 792.50
Fonds propres	6		
Capital fondation		78'916'029.55	77'655'629.55
Compensation Péréquation (LUP)		4'245'801.00	-
Pertes et profits			
Bénéfice reporté		34'940'948.35	27'287'288.96
Résultat de l'exercice		2'075'279.35	7'653'659.39
Total fonds propres		120'178'058.25	112'596'577.90

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 PERTES & PROFITS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017 CUMULE

	Note	EFFECTIF 2017	BUDGET 2017	EFFECTIF 2016	BUDGET 2018
PRODUITS.					
Loyers logements		19'068'884.87	18'906'471.00	18'152'442.74	18'979'466.00
Loyers parkings / garages		1'179'966.95	1'267'423.00	1'149'745.90	1'286'693.00
Buanderie		79'865.75	54'000.00	64'604.45	63'650.00
Subventions cantonales LGL	2.1	192'704.70	492'504.00	266'220.65	468'560.00
Subventions fédérales		4'284.00	11'630.00	7'956.00	11'630.00
Produits des intérêts		_	-	-	-
Autres recettes		156'802.87	113'720.00	117'560.70	113'720.00
Autres subventions		3'151.00	-	1'432.50	-
Total des produits		20'685'660.14	20'845'748.00	19'759'962.94	20'923'719.00
CHARGES	2.2				
Conciergerie		1'559'241.28	1'529'600.00	1'453'640.61	1'565'310.00
Frais de conciergerie		40'281.70	59'200.00	42'577.05	66'500.00
Entretien immeuble		1'577'463.67	1'433'516.00	1'183'331.18	1'672'009.00
		1'154'692.95	1'182'950.00	1'197'948.34	1'059'952.00
Entretien appartements		230'120.07	184'000.00	152'444.87	233'300.00
Aménagement extérieur Contrats d'entretien		827'486.41	871'397.00	801'108.55	919'835.00
Assurances		271'379.86	336'220.00	325'763.58	294'250.00
Assurances Eau		980'693.47	933'400.00	929'487.68	967'800.00
Electricité		207'354.22	249'900.00	208'418.21	245'300.00
Impôts	2.3	366'544.70	314'100.00	289'468.90	333'230.00
Honoraires sur loyers	2.3	987'505.81	976'455.00	921'179.20	981'355.00
Honoraires de révision		16'200.00	18'200.00	16'200.00	18'200.00
Honoraires divers		15'370.90	10 200.00	13'903.40	10 200100
Frais de contentieux		175'261.84	136'000.00	197'656.20	141'000.00
Chauffage logements vacants		18'668.00	16'800.00	19'225.30	16'800.00
Frais divers		74'063.93	88'800.00	59'741.04	91'500.00
Sous-total 1		8'502'328.81	8'330'538.00	7'812'094.11	8'606'341.00
AUTRES CHARGES					
Intérêts hypothécaires banques		6'108'487.05	6'100'727.00	6'175'271.60	6'026'855.00
Droit de superficie		55'884.00	55'900.00	55'884.00	55'900.00
Frais du secrétariat des fondations	2.4	770'669.62	803'323.00	681'201.10	882'265.00
Jetons de présence	2.4	221'058.55	250'000.00	234'952.20	250'000.00
Variation provision pour pertes loyers		-36'928.15	_	45'765.15	-
Sous-total 2		7'119'171.07	7'209'950.00	7'193'074.05	7'215'020.00
TOTAL DES CHARGES		15'621'499.88	15'540'488.00	15'005'168.16	15'821'361.00
Résultat de l'exercice		5'064'160.26	5'305'260.00	4'754'794.78	5'102'358.00
Amortissements immeubles		2'988'880.91	3'109'724.00	2'628'845.39	3'173'143.00
Réévaluation actifs		-	-	-5'527'710.00	-
RESULTAT APRES AMORTISSEMENT & REEV	ALUATION	2'075'279.35	2'195'536.00	7'653'659.39	1'929'215.00

#### FONDATION HBM CAMILLE MARTIN ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2017 CUMULE

	2017	2016
IMMEUBLES		
Valeurs des immobilisations à l'actif	350'561'545.04	336'561'468.59
Valeur assurance incendie	452'258'962.00	433'784'706.00
HYPOTHEQUES		
Hypothèques 1er rang	240'454'107.00	224'003'850.00
Hypothèques 2ème rang	29'985'091.00	27'310'869.50
TOTAL DES HYPOTHEQUES	270'439'198.00	251'314'719.50
CEDULES. TOTAL DES CEDULES	284'989'460.00	284'989'460.00
70772 520 0255220		
TOTAL DES HYPOTHEQUES LEGALES	31'381'638.00	30'246'246.00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	2'805'139.00	2'480'927.00
HONORAIRES SFIDP		
	151'456.30	141'271.35
Honoraires sur loyers 0.75%	151 456.30	141 271.35
Honoraires sur travaux 5%	24'407.15	15'273.70
Honoraires contentieux	116'590.00	142'730.00
Prestations énergétiques	36'006.00	24'508.00
	6'628'823.55	6'657'453.21
Total des réserves travaux positives Total des réserves travaux négatives	-1'479'874.77	-1'015'302.15
Solde	5'148'948.78	5'642'151.06
Total des réserves pour intérêts	5'208'827.10	4'995'591.10

#### FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 1

#### 1 Généralités

En vertu de l'article 14 A de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977, le Grand conseil de la République et Canton de Genève a créé la fondation de droit public qui est placée sous la surveillance du Conseil d'État, jouissant de la pleine personnalité juridique, appelée FONDATION HBM CAMILLE MARTIN. Cette fondation a été inscrite au registre du commerce en date du 30 mai 2002 et a débuté ses activités le 1<sup>er</sup> mars 2002. Elle a pour but principal : La construction, l'acquisition et l'exploitation d'immeubles et de logements destinés aux personnes à revenus modestes.

La fortune de la fondation a été constituée par des dotations de l'Etat ou des communes ; elle est indépendante de celle de la collectivité publique qui l'a dotée.

Ses ressources sont le produit de l'exploitation de ses immeubles ou de ceux qui lui sont confiés, ainsi que les subventions d'Etat accordées en application de la LGL ou d'autres corporations de droit public (commune, Confédération).

#### Adresse légale de la fondation :

Fondation HBM Camille Martin, rue Gourgas 23 bis, c/Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public. 1205 Genève

#### 2 Méthodes et application comptables

Les comptes annuels sont préparés conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes d'entités publiques (IPSAS), à l'exception des dérogations du Conseil d'Etat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes:

#### 2.1 Comptabilisation des subventions

Les produits des subventions liées à l'exploitation des immeubles sont comptabilisés en produit dans l'exercice.

Les subventions d'aide à la construction sont comptabilisées en diminution de l'actif correspondant, quand elles sont reçues.

PL 12343 14/90

#### FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 2

#### 2.2 Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison ou la prestation de service a eu lieu.

#### 2.3 Impôts

Pour l'impôt immobilier complémentaire, certains immeubles sont exonérés de 25% à 100% selon leur nature (HBM). La fondation, de par sa nature, est exonérée tant sur le niveau cantonal que fédéral pour l'impôt sur le revenu et la fortune.

#### 2.4 Frais administratifs

Le secrétariat des fondations immobilières de droit public facture chaque fin d'année, en plus de des prestations spécifiques, des honoraires et frais appelés "administratifs" lui permettant d'équilibrer ses comptes. Il en est de même des jetons de présence qui ne sont pas liés à une construction.

#### 2.5 Immobilisations corporelles

Le principe du coût historique prévu par la norme IPSAS N° 17 est respecté. Les immeubles et les terrains sont valorisés au prix d'acquisition selon le plan financier. Lorsque les acquisitions ne distinguaient pas la valeur de l'immeuble de celle des terrains, ces derniers ont été valorisés en fonction du prix actuel des terrains en zone de développement de CHF 688.- à CHF 800.- du m2 (surface brute de plancher). De même, seules les nouvelles rénovations lourdes sont portées en immobilisations.

Le cas échéant, dans le cadre de construction et rénovation, le manque à gagner de loyers est porté à l'actif du bilan en augmentation du coût de construction et en produit de l'exercice. De même, les intérêts intercalaires calculés sur les fonds propres investis à défaut de crédit bancaire sont activés et portés en produits. Ces activations contraires aux normes IPSAS restent insignifiantes.

En 2015, le Conseil de Fondation a réexaminé la durée d'utilité des immobilisations corporelles notamment à la lumière de la politique de la Fondation en matière d'entretien de ses immeubles. En effet, l'entretien très régulier et important du parc immobilier de la Fondation a permis d'améliorer son état. Dès lors, les durées d'utilité définies lors de l'introduction des normes comptables IPSAS s'avèrent trop prudentes et de ce fait réduisent de manière trop rapide la valeur des immeubles.

De plus, le Conseil de Fondation a constaté que la comptabilisation des immobilisations par composant ainsi que l'amortissement correspondant à cette répartition représentent une charge administrative très conséquente pour la Fondation en raison de l'importance du parc immobilier et du nombre de factures d'entretien à traiter. L'amortissement par composant sur la base des durées d'utilité revues en 2015 ou l'amortissement des immeubles sur la base d'une durée d'utilité unique ne diffère pas de manière significative. En effet, le niveau d'entretien apporté aux bâtiments prolonge la durée de vie économique de tous les composants. Dès lors le Conseil de Fondation a décidé d'amortir le parc immobilier de la Fondation sur la base d'une durée d'utilité unique et totale de 100 ans.

#### FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 3

3	Liquidités	2017	2016
	Le détail des liquidités se présente comme suit:		
	Cash pooling auprès de l'Etat de Genève	38'001'354	25'889'631
	Banque CLER Genève	2'343	2'623
	UBS SA, Genève	356	439
	BCV, Nyon	2'603	2'603
	Solde au 31 décembre	38'006'656	25'895'296

Il est à noter que les liquidités gérées par l'Etat de Genève (cash pooling) ne sont pas rémunérées en vertu de la convention signée avec l'Etat.

4

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

# Annexe aux comptes annuels 2017

# Annexe 4

Immobilisations corporelles	2017	2016
Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit:		
a) Immeubles		
Solde au 1er janvier Activation issue de travaux	265'605'330 32'571'518	261'863'937 3'741'393
Solde au 31 décembre	298'176'848	265'605'330
b) Fonds amortissements immeubles		
Solde au 1er janvier Amortissements annuels	54'870'144 2'988'881	52'241'299 2'628'845
Solde au 31 décembre	57'859'025	54'870'144
c) Terrains		
Solde au 1er janvier Acquisitions en cours d'exercice Réévaluation Golette 5-13 Réévaluation Golette 15	72'818'092	65'857'838 1'432'544 3'410'021 2'117'689
Solde au 31 décembre	72'818'092	72'818'092
Historique des terrains réévalués :		
Réévaluation Golette 5-13 Réévaluation Golette 15		3'410'021 2'117'689
Total au 31 décembre	0	5'527'710
d) Travaux immeubles		
Solde au 1er janvier Constructions/rénovations en cours d'exercice Transfert au compte immeubles	51'968'085 15'844'082 -32'571'518	33'130'788 22'578'690 -3'741'393
Solde au 31 décembre	35'240'649	51'968'085
e) Projets		
Solde au 1er janvier Investissements en cours d'exercice	1'040'106 1'144'875	477'004 563'102
Solde au 31 décembre	2'184'981	1'040'106

#### FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 5

#### 5 Emprunts hypothécaires

Les loyers étant adaptés en fonction de l'évolution des intérêts hypothécaires et les prêts hypothécaires étant par ailleurs largement diversifiés, la juste valeur des hypothèques reste proche de la valeur nominale portée au bilan.

Hormis les amortissements contractuels, ceux devant être effectués dans les 12 prochains mois étant portés distinctement au passif du bilan, les emprunts hypothécaires sont considérés sans échéance.

L'état des cédules hypothécaires est le suivant :

•	2017	2016
Cédules constituées	284'989'460	284'989'460
Valeur non utilisée	14'550'262	33'673'741

#### 6 Fonds propres de la Fondation

Les fonds propres comportent le capital de fondation, le résultat reporté au 1er janvier ainsi que le résultat de l'exercice.

Le résultat reporté comprend les réserves HBM pour travaux et intérêts dont la contrevaleur figure dans les liquidités.

#### 7 Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne est en place dont les principaux cycles font l'objet d'un manuel de directives.

7

PL 12343 18/90

#### FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Anneve 6

#### 8 Gestion des risques

Le conseil de Fondation exerce la haute surveillance des activités qui sont strictement réglementées par l'Etat.

La gestion courante des risques est déléguée au Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit

L'ensemble des risques fait l'objet d'une information du Secrétariat au Conseil de chaque Fondation.

#### Risque de taux

La Fondation est sujette à un risque de taux important du fait du financement du parc immobilier par des emprunts hypothécaires. Ce risque est inhérent à la structure du bilan de la Fondation. La politique de la Fondation est de diversifier les échéances des emprunts hypothécaires. Aucun produit dérivé sur laux d'intérêts n'est employé.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement lié aux risques de défaillance des débiteurs.

Le risque de défaillance des débiteurs est étroitement suivi par le Secrétariat en complément des tâches de recouvrement déléquées aux régles

#### Risque de liquidité et de refinancement

La Fondation gère sa liquidité, centralisée par l'Etat, par le biais de situations périodiques de chaque immeuble.

La capacité à se refinancer est gérée auprès des institutions bancaires par le nantissement des cédules hypothécaires et auprès de l'Etat par l'octroi de dotation.

#### Risque de valeur

Le risque de valeur de marché n'étant pas relevant au vu de la destination des immeubles HBM, c'est ceux de la valeur de remplacement et d'usage qui sont appréhendés par la couverture des assurances et le maintien des immeubles en bon état d'exploitation grâce aux travaux d'entretien et de rénovation

#### Risque opérationnel sur la gestion du parc immobilier

La gestion courante du parc immobilier est sous traitée à des régies de renom de la place. La Fondation exerce une surveillance régulière sur les activités déléquées.

Les techniciens employés par le Secrétariat gèrent les travaux effectués sur le parc immobilier.

#### Risque de pertes locatives (logements vacants)

La gestion locative courante du parc immobilier est sous-traitée à des régies de renom de la place et est supervisée par le Secrétariat des Fondations.

L'attribution des logements est décidée par les Fondations qui s'assurent régulièrement qu'aucun logement ne demeure vacant involontairement.

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN <u>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2017</u> Annexe aux comptes annuels 2017

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	2'075'279.35
Amortissements	2'988'880.91
Cash flow	5'064'160.26
Débiteurs divers, augmentation	(7'608.23)
Régies, diminution	21'636.57
c/c SFIDP, augmentation	(599'159.66)
Subventions à recevoir, diminution	14'373.00
Loyers à recevoir, diminution	23'741.50
Passifs transitoire, diminution	(2'400.50)
Loyers reçus d'avance, diminution	(8'177.30)
Provision pour pertes sur loyers, diminution	(36'928.15)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4'469'637.49
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement Immeubles, augmentation issue de travaux Travaux immeubles, diminutiion Projets, augmentation	(32'571'517.85) 16'727'435.84 (1'144'875.35)
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(16'988'957.36)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
Hypothèques - part court terme, augmentation	324'212.00
Hypothèques - part à long terme, augmentation	18'800'266.50
Capital fondation, augmentation suite à l'acquisition d'immeubles	1'260'400.00
Capital fondation, augmentation suite à l'acquisition d'immeubles	4'245'801.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	24'630'679.50
Augmentation nette des liquidités	12'111'359.63
Liquidités au début de l'exercice	25'895'296.33
Liquidités à la fin de l'exercice	38'006'655.96

PL 12343 20/90

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN

# Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2016 Annexe aux comptes annuels 2017

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	7'653'659.39
Amortissements	2'628'845.39
Réévalutaion actifs	(5'527'710.00)
Cash flow	4'754'794.78
Débiteurs divers, augmentation	(47'846.00)
Régies, diminution	325'996.01
Impôt anticipé, diminution	62.60
c/c SFIDP, diminution	51'359.78
Subventions à recevoir, diminution	50'891.00
Lovers à recevoir, augmentation	(439'653.59)
Passifs transitoire, augmentation	6'784.40
Loyers reçus d'avance, diminution	(10'007.00)
Provision pour pertes sur loyers, augmentation	45'765.15
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4'738'147.13
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	
Immeubles, augmentation issue de travaux	(3'741'392.80)
Terrains, augmentation	(1'432'544.00)
Travaux immeubles, augmentation	(18'837'297.38)
Projets, augmentation	(563'102.28)
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(24'574'336.46)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
Hypothèques - part court terme, augmentation	365'346.00
Hypothèques - part à long terme, augmentation	31'131'155.00
Capital fondation, augmentation suite à l'acquisition d'immeubles	1'873'483.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	33'369'984.00
Augmentation nette des liquidités	13'533'794.67
Liquidités au début de l'exercice	12'361'501.66
Liquidités à la fin de l'exercice	25'895'296.33

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN <u>Variation des fonds propres 2017</u> Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation Bénéfice reporté au 1er janvier 2016 Bénéfice de l'exercice 2016	77'655'629.55 27'287'288.96 7'653'659.39
Fonds propres au 1er janvier 2017	112'596'577.90
Augmentation du capital dotation Marbrier	1'172'400.00
Augmentation du capital dotation Lausanne 21	88'000.00
Compensation péréquation (LUP) Esplanade des Rencontres	4'245'801.00
Bénéfice de l'exercice 2017	2'075'279.35
Fonds propres au 31 décembre 2017	120'178'058.25
Composé comme suit:	
Capital Fondation	78'916'029.55
Compensation péréquation (LUP) Esplanade des Rencontres	4'245'801.00
Bénéfice reporté au 1er janvier	34'940'948.35
Bénéfice de l'exercice	2'075'279.35
	120'178'058.25

PL 12343 22/90

# FONDATION HBM CAMILLE MARTIN Variation des fonds propres 2016 Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation	75'782'146.55
Bénéfice reporté au 1er janvier 2015	25'491'397.62
Bénéfice de l'exercice 2015	1'795'891.34
Fonds propres au 1er janvier 2016	103'069'435.51
Augmentation du capital dotation Tivoli	1'506'600.00
Augmentation du capital dotation Capo d'Istria	340'000.00
Augmentation du capital dotation Grange-Levrier	26'883.00
Bénéfice de l'exercice 2016	7'653'659.39
Fonds propres au 31 décembre 2016	112'596'577.90
Composé comme suit:	
Capital Fondation	77'655'629.55
Bénéfice reporté au 1er janvier	27'287'288.96
Bénéfice de l'exercice	7'653'659.39
	112'596'577.90

Le bénéfice de l'exercice 2016 comprend la réévaluation d'un terrain pour CHF 5'527'710 suite à la modification du plan financier intermédiaire du 9.09.2015 approuvé par l'Office Cantonal du Logement et de la Planification Foncière. Le futur plan définitif devrait déboucher sur une restitution de la dotation initiale en capital. Cette restitution est estimée à env. CHF 4.8 mios et sera imputée au capital de la fondation au moment de son exigibilité par l'Etat de Genève.



Rapport de l'organe de révision au Conseil de la FONDATION HBM JEAN DUTOIT

Exercice 2017

PL 12343 24/90



# Rapport de l'organe de révision

#### au Conseil de la

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT

En notre qualité d'organe de révision, nous avons audité les comptes annuels de la FONDATION HBM JEAN DUTOIT constitués du bilan, du compte de profits et pertes, de l'annexe, du tableau des flux de trésorerie et du tableau des variations des fonds propres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 tenus selon les normes IPSAS.

#### Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalie significative due à une fraude ou une erreur. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application des principes de présentation des comptes ainsi que de la mise en place de principes d'évaluations adéquats.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne, autant qu'il concerne l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des principes comptables, la vraisemblance des évaluations appliquées ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.



#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont conformes aux normes IPSAS, à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF).

En outre, la comptabilité et les comptes annuels 2017 sont conformes aux dispositions légales de la République et Canton de Genève et aux statuts.

# Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890 auxquels se réfère la Directive transversale, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne pour l'établissement des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 16 février 2018

FEHLMANN & ASSOCIES SA

Robert FEHLMANN Réviseur responsable Expert-réviseur agréé Pascal KIRSCHNER Expert-reviseur agréé

#### Annexes:

Comptes annuels comprenant:

- bilan au 31 décembre 2017 d'un total actif de CHF 423'816'805.40
- compte de profits et pertes présentant un bénéfice de CHF 1'920'335.60
- annexe aux comptes annuels
- tableaux des flux de trésorerie (2017 et 2016)
- tableaux de variation des fonds propres (2017 et 2016)

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

#### CUMULE

Actifs circulants  Liquiditée 3 41'115'613.39 32'52'580.80 Régies 140'782.84 52'696.09 Impêt anticipé 140'782.84 66'284.05 Débitours divers 48'046.54 66'284.05 Actifs transitoires 48'046.54 66'284.05 Actifs transitoires 48'046.54 113'799.40 Subventions à recevoir 1939'007.15 113'799.40 Subventions à recevoir 1939'007.15 15'42'006.15 -Provision pour partes loyers 5FIDP c/c 1633'291.82 196'431.65 FFIDP c/c 1635'291.82 196'431.6		Note	2017	2016
Régies   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   52'696.09   140782.84   150907.15   150907.	ACTIF_			
Régies	Actifs circulants			
Débiteurs divers	Liquidités	3	41'115'613.39	
Debiteurs divers	Régies		140'782.84	52'696.09
Subventions a recevoir   9485 67   37751.65     Loyers a recevoir   9485 67   37751.65     Loyers a recevoir   1539007.15     Loyers a recevoir   1539007.15     Loyers a recevoir   1539007.15     Total actifs circulants   42673575.76     Actifs immobilisés   4     Immeubles   2.5   356975220.09     Fonds d'amortissements immeubles   2.5   87689365.01     Fonds d'amortissements immeubles   2.5   87689365.01     Fonds d'amortissements immeubles   2.5   79466354.54     Travatux immeubles   2.5   79466354.54     Travatux immeubles   31298666.37   29864714.62     Total actifs immobilisés   381143229.64     Sassifs   38278291.29     TOTAL DE L'ACTIF   423'816'805.40     Fonds d'amortissements immeubles   381143229.64     TOTAL DE L'ACTIF   423'816'805.40     Fonds d'amortissements immeubles   381143229.64     Sassifs transitiores   32072.75     Fonds d'amortissements immeubles   381143229.64     Fonds actifs immobilisés   381143229.64     Sassifs transitiores   32072.75     Fonds actifs immobilisés   32795.00     Fonds devis   388071.18   397952.00     Fonds devis   388071.18   397952.00     Fonds devis   3305'227.00   37143523.75     Total exigible à court terme   3303'564.43   3757198.58     Exigible à court terme   5   320'351'696.25   316'559'188.75     Fonds propres   6   86'641.75   86'641.75     Fonds propres   6   86'641.75   86'641.75     Fonds propres   6   86'640.75   86'641.75     Fonds propres   6   80'754'65.40   90'157727.40     Fonds de compensation LUP   86'000.00   85'0000.00     Fonds de compensation LUP   86'000.00   85'0000.00     Fonds de compensation LUP   96'94'88.50   39'95'94'88.50     Fonds propres   6   60'15'80.897   29'18'865.59     Fonds propres   6   60'15'80.897   29'18'865.59     Fonds propres   6   60'15'80.897   29'18'865.59     Fonds de compensation LUP   96'95'84'85   90'95'84'85   90'95'84'85     Fonds propres   6   90'75'46'65.40   90'15'77'27.40     Fonds de compensation LUP   90'95'84'85   90'95'84'85   90'95'84'85   90'95'84'85   90'95'84'85   90'95'84'85   90'95'84'85   9	Impôt anticipé		=	-
Exigible à court terme  PASSIE  Exigible à court terme  Exigible à court terme	Débiteurs divers		48'046.54	
1539097.15	Actifs transitoires		-	
Company   Comp	Subventions à recevoir			
SEIDP   Local Control	Loyers à recevoir			
Total actifs circulants  Actifs immobilisés.  Immeubles  2.5 356'075'220.09 356'067'462.74 Fonds d'amortissements immeubles  2.5 48'68'355.51 84'120'240.61 Terrains  2.5 79'466'354.54 79'466'354.54 Travaux immeubles  2.5 79'466'354.54 79'466'354.54 Travaux immeubles  31296'66.37 29'864'714.62 Projets  Total actifs immobilisés  381'143'229.64 383'278'291.29  TOTAL DE L'ACTIF  Actification acti	-Provision pour pertes loyers			
Actifs immobilisés 4 Immeubles 2.5 358'075'220.09 356'067'462.74 Fonds d'amortissements immeubles 2.5 4-87'698'356.51 8-41'20'20'.61 Terrains 2.5 79'468'354.54 79'468'354.54 Travaux immeubles 31'295'666.37 29'864'714.62 Projets 47'33.65 - Total actifs immobilisés 381'143'229.64 383'278'291.29  TOTAL DE L'ACTIF 423'816'805.40 417'426'568.45  PASSIE  Exigible à court terme Régies 32'072.75 87'517.33 Passits transitoires 538'80'71.18 39'7952.10 Créenciers divers 388'07'1.18 39'7952.10 Loyers regus d'avance 48'488.50 43'988.00 Exigible à court terme 3'83'7654.43 3'757'198.58  Exigible à court terme 51'00'00'00'00'00'00'00'00'00'00'00'00'00	SFIDP c/c			
Immeubles	Total actifs circulants		42'673'575.76	34'148'277.16
Transition	Actifs immobilisés	4		
Terrains 2.5 79.466°354.54 79.466°354.54 79.466°354.54 79.466°354.54 79.466°354.54 79.466°354.54 79.466°354.55 31°295°666.37 291846°714.62 47.53.55 381°143°229.64 383°278°291.29 70.74 29.78.58 29.78.59	Immeubles	2.5	358'075'220.09	358'067'462.74
Travatux immobiles	Fonds d'amortissements immeubles	2.5	-87'698'365.01	
Projets	Terrains	2.5		
Total actifs immobilisés  Total actifs immobilisés  Total LDE L'ACTIF  A23'816'805.40  417'426'568.45  PASSIE  Exigible à court terme  Régies  Passits transitoires  Créanciers divers  Loyers requs d'avance  Exigible à court terme  A38'071.13  A39'752.75  87'517.33  87'517.33  88'7517.33  88'7517.33  88'7517.33  88'7517.00  84'217.10  Créanciers divers  Loyers requs d'avance  48'488.50  43'988.00  Exigible à court terme s'hypothèques  Total exigible à court terme  13'83'7654.43  3'757'198.58  Exigible à long terme  Phypothèques  5 320'35'1696.25  316'559'188.75  S1G Prèt  86'644.75  Crécit de construction  Total exigible à long terme  230'438'341.00  316'645'833.50  Fonds propres  6  Capital fondation  Fonds de compensation LUP  Pertes et profits  Bénéfice/(perte) reporté  6'015'808.97  2'918'865.59  Résultat de l'exercice  1'920'335.60  3'95'40'80.97  2'918'865.59  7'702'353.37	Travaux immeubles			29'864'714.62
TOTAL DE L'ACTIF	Projets			
Exigible à court terme   Régies   32'072.75   87'517.33   88'517.33   88'7517.33	Total actifs immobilisés		381'143'229.64	383'278'291.29
Exigible à court terme.         32072.75         87517.33           Régies         32795.00         84217.10           Créanciers divers         3880771.18         397952.40           Loyers reçus d'avance         48488.50         43988.00           Exigible à court terme shypothèques         3305227.00         3143523.76           Total exigible à court terme         3837654.43         3757198.58           Exigible à long terme         5         320351696.25         316559188.75           S.I.G Prêt         86'644.75         86'644.75         86'644.75           Crédit de construction         320'358'341.00         316'645'833.50           Fonds propres         6         320'358'341.00         316'645'833.50           Fonds de compensation LUP         850'000.00         850'000.00           Pertes et profits         60'15'808.97         29'18865.59           Résultat de l'exercice         1920'335.60         30'96'943.38           Total fonds propres         99'54'08'09.97         97'023'536.37	TOTAL DE L'ACTIF		423'816'805.40	417'426'568.45
Régies         32/217.75         87/51/.33           Passits transitiories         63/795.00         8/217.10           Créanciers divers         38/80/71.18         39/7952.40           Loyers reçus d'avance         48/488.50         43/988.00           Exigible à court terme s/hypothèques         3/305/227.00         3/143/523.75           Total exigible à court terme         3/83/7654.43         3/757/198.58           Exigible à long terme         5         320/35/1606.25         3/16/559/188.75           S I.G Prêt         80/644.75         86/644.75         86/644.75           Crédit de construction         -         -         -           Total exigible à long terme         320/438/341.00         3/6/64/833.50           Fonds propres.         6         -         -           Capital fondation         90/75/4665.40         90/15/7727.40           Fonds de compensation LUP         80/000.00         85/0000.00           Petras et profits.         86/000.00         85/0000.00           Résultat de l'exercice         1920/33.56.0         30/96/943.38           Total fonds propres         93/94/08/99.97         97/02/353.37	PASSIF			
Passits transitories	Exigible à court terme			
Creameiers divers   388 071.18   397 952.40     Colores reque d'avance   44 188.50   43 1988.00     Loyers reque d'avance   3305 227.00   31 143 523.75     Total exigible à court terme s'hypothèques   37837654.43   3757 198.58     Exigible à long terme	Régies		32'072.75	87'517.33
Loyers requised awance	Passifs transitoires		63'795.00	
Exigible à court terme s/hypothèques         3305227.00         3'143'523.75           Total exigible à court terme         3'837'654.43         3'757'198.58           Exigible à long terme         320'351'696.25         316'559'188.75           Flypothèques         5         320'351'696.25         316'559'188.75           S.I.G Prèt         86'644.75         86'644.75         86'644.75           Crédit de construction         -         -         -           Total exigible à long terme         320'438'341.00         316'645'833.50           Fonds propres.         6         -         -           Capital fondation         90'754'665.40         90'157'727.40           Fonds de compensation LUP         850'000.00         850'000.00           Pertes et profits         6         1920'335.60         30'96'943.38           Rèsultat de l'exercice         1920'335.60         30'96'943.38         70'02'35'86.37           Total fonds propres         99'540'809.97         97'023'536.37	Créanciers divers		388'071.18	
Exigible à court terme   3'837654.43   3'757'198.58	Loyers reçus d'avance			
Exigible à long terme  Hypothéques 5 320°351'896.25 316'559'188.75  SLG Prét 86'644.75 86'644.75  Crédit de construction  Total exigible à long terme 320'438'341.00 316'645'833.50  Fonds propres. 6  Capital fondation 90'754'665.40 90'157'727.40  Fonds de compensation LUP 85'000.00 85'0000.00  Pertes et profits.  Bénéfice/(perte) reporté 6'015'808.97 2'918865.59  Résultat de l'exercice 1920'335.60 3'096'943.38  Total fonds propres	Exigible à court terme s/hypothèques			
Flypothèques   5   320351696.25   316'559'188.75     S.I.G. Prèt   86'64.75   86'64.75     Crédit de construction   320'438'341.00   316'645'833.50     Fonds propres   6     Capital fondation   90'754'665.40   90'157'727.40     Fonds de compensation LUP   850'000.00   850'000.00     Pertes et profits   60'15'808.97   2'918'865.59     Rèsultat de l'exercice   1920'335.60   30'96'943.38     Total fonds propres   99'540'809.97   97'023'536.37     Total fonds propres   99'540'809.97   47'145'55'.45	Total exigible à court terme		3'837'654.43	3'757'198.58
Series   S	Exigible à long terme			
Crédit de construction   320'438'341.00   316'645'833.50	Hypothèques	5	320'351'696.25	
Fonds propres.         6           Capital fondation         90'754'665.40         90'157'727.40           Fonds de compensation LUP         850'000.00         850'000.00           Pertes et profits         6         29'18'865.59           Résultat de l'exercice         1920'335.60         3'096'943.38           Total fonds propres         99'540'809.97         97'023'58.37	S.I.G Prêt		86'644.75	86'644.75
Fonds propres   6     90'754'665.40   90'157'727.40     Capital fondation	Crédit de construction			
Capital fondation   90'754'665.40   90'157'727.40	Total exigible à long terme		320'438'341.00	316'645'833.50
Résultat de l'exercice   Résultat de l'exerc	Fonds propres	6		
Petras et profifis.  Bénéfice/(perte) reporté  Résultat de l'exercice  Total fonds propres  Bénéfice/(perte) reporté  1920/335.60  3096/943.38  7 total fonds propres  1920/356.00  3096/943.38	Capital fondation		90'754'665.40	90'157'727.40
Benéfice/(perte) reporté         6'015'808,97         2'918'865.59           Résultat de l'exercice         1'920'335.60         3'096'943.38           Total fonds propres         99'54'809.97         97'023'536.37	•		850'000.00	850'000.00
Résultat de l'exercice 1920/335.60 3/096943.38 Total fonds propres 99540'809.97 97'023'536.37	Pertes et profits			
Total fonds propres 99540'809.97 97'023'536.37	Bénéfice/(perte) reporté		6'015'808.97	2'918'865.59
Total totals propres	Résultat de l'exercice		1'920'335.60	3'096'943.38
TOTAL DU PASSIF. 423'816'805.40 417'426'568.45	Total fonds propres		99'540'809.97	97'023'536.37
	TOTAL DU PASSIF		423'816'805.40	417'426'568.45

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT

# ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

#### PERTES & PROFITS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017 CUMULE

PRODUITS						
Concience   20949/404.13   20991743.50   211507310.62   20553704.10		Note	EFFECTIF 2017	BUDGET 2017	EFFECTIF 2016	BUDGET 2018
Depart   D	PRODUITS					
1986   1986	Laures (egoments		20'949'404.13	20'991'743.50	21'150'310.62	20'553'041.00
Subsentions (Subsentions cantonides (Ed.   2.1   411946.07   1000000.00   186707.26   67080.00     Subsentionics (Control (Ed.   2.1   411946.07   1000000.00   593934.00   5979560.00     Produits des intérêts	A STATE OF THE STA				1'471'633.00	1'511'756.00
Subvenilons carlorales LGL 2.1 41946.07 10000000 186707.250 67080.00 Subvenilons carlorales LGL 447020.00 591580.00 593734.00 579580.00 Produits des intérêts					83'424.95	72'660.00
Subvention's Calefarias   434'202.00   591'880.00   593'834.00   579'880.00   Produits des inférêts   36'191.45   9'168.00   9'168.00   7'668.00   Autres subventions   1919.00   22'940'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   22'94'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   22'94'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   22'94'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   22'94'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   22'94'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   22'94'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   22'94'945.55   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   23'35'352.50   23'49'8'811.17   22'730'785.00   24'789.00   24'78		20.4				6'080.00
Produits des inférêts   36'191.45   9'168.00   9'168.00   7'668.00		2.1				579'580.00
Autres receites Autres subventions Autres subventions Total des produits 22°90°945.55 23°353°53.50 23°486°811.17 22°730°785.00 CHARGES 2.2  Conciergerie 1823'451.34 1879'00.00 1768'755.08 1836'700 1700.00 1768'755.08 1836'700.00 1768'755.08 1836'700.00 1768'755.08 1836'700.00 1768'755.08 1836'700.00 1768'755.00 1768'			434 202.00	551 500.00	-	
Autres subventions 1919.00 23935352.50 23486811.17 22730785.00  CHARGES. 2.2  Conciergeria 1823451.34 187900.00 1768755.08 1838700.00 Frais de conciergeria 47291.65 82900.00 64789.42 70700.00 Entrelien immeuble 2549986.98 336200.00 2004330.65 2906500.00 Entrelien immeuble 1186715.22 187200.00 1133137.25 180060.00 Entrelien immeuble 108785.22 187200.00 1133137.25 180060.00 Contrats d'entrelien 785178.85 89038.00 116315.76 150000.00 Contrats d'entrelien 2828986.10 393239.00 366273.38 285760.00 Eau 1327578.15 1162500.00 1189533.70 11176700.00 Electricité 286778.95 297400.00 1189533.70 11176700.00 Electricité 286778.95 297400.00 144593.00 1169680.00 Electricité 286778.95 297400.00 24909.25 285900.00 Electricité 286778.95 297400.00 24909.25 285900.00 Honoraires du févision 26460.00 26460.00 26460.00 26460.00 Electricité 10860.00 144593.00 1198585.10 1064470.00 Electricité 28678.00 189720.00 1119885.10 1064470.00 Electricité 28678.00 189720.00 1149585.10 1064470.00 Electricité 28678.00 26460.00 26460.00 26460.00 26460.00 Electricité 28678.00 189720.00 1149585.10 1064470.00 Electricité 28678.00 189720.00 1149585.10 1064470.00 Electricité 28678.00 26460.00 26460.00 26460.00 26460.00 Electricité 28678.00 189720.00 1149585.10 1064470.00 Electricité 2867878.00 189720.00 1149585.10 10644	A. A. C. Control of the Control of t		36'101.45	9'168 00	9'168.00	7'668.00
Total des produits   22'940'945.55   23'353'332.50   23'496'811.17   22'730'785.00						
Character   Char			accommon .	23'353'532 50		22'730'785.00
Conciergerie         1823'451.34         1879'000.00         1768'755.08         1836'700.00           Frais de conciergerie         47291.55         82900.00         64'789.42         70'700.00           Entretiein immeuble         2549'985.98         3862'080.00         2004'330.85         2906'550.00           Entretiein appartements         11567'155.22         1878'200.00         1213'317.25         1804'100.00           Aménagement extérieur         1038'23.33         184'550.00         116'315.75         1500000.00           Assurances         298'251.80         392'350.00         388'207.38         285'750.00           Assurances         1932'75'8.15         11152'500.00         1189'533.70         1117'6700.00           Eau         1'327'578.15         1192'500.00         254'099.25         285'500.00           Impôts         2.3         63'660.50         181'920.00         244'933.70         1117'6700.00           Impôts         2.3         63'660.50         181'920.00         254'960.00         264'960.00           Honoraires sur loyers         2.3         63'660.50         181'920.00         144'593.30         166'980.00           Honoraires de révision         284'90.00         26'460.00         26'460.00         26'460.00 <tr< td=""><td>Total des produits</td><td></td><td>22 540 543.33</td><td>23 303 032.00</td><td>20 100 01111</td><td></td></tr<>	Total des produits		22 540 543.33	23 303 032.00	20 100 01111	
Conciergerie	CHARGES	2.2				
Frails de conciergarie         47291.55         8290.00         64789.42         70700.00           Entretien immeuble         2549985.98         3862080.00         2204330.85         2906550.00           Entretien appartements         1567155.22         1878200.00         1213317.25         1804100.00           Aménagement exérieur         103823.33         184550.00         116315.75         150000.00           Contrats d'entretien         785178.85         890338.00         741371.50         885624.00           Assurance         298751.80         39238.00         368207.38         285750.00           Eleu         1327578.15         1152500.00         1489533.70         1116700.00           Eleu         1327578.15         1152500.00         254999.25         285700.00           Impôts         2.3         63660.50         181920.00         244999.25         285900.00           Honoraires de révision         2.3         63660.00         1809220.00         111966.10         106470.00           Honoraires de révision         26460.00         26460.00         26460.00         26460.00           Honoraires de révision         27800.00         26460.00         26460.00         26460.00           Frais du serrésis de révision         2800	Consignarie		1'823'451.34	1'879'000.00	1'768'755.08	1'836'700.00
Entretien immeuble         2549985.98         3362000.00         2004/330.85         2906750.00           Entretien appartements         1567/15.22         1878/200.00         1213/317.25         1804/100.00           Contratal derinetien         103823.33         144750.00         116/316.75         150000.00           Contratal derinetien         785178.85         890338.00         741371.50         885624.00           Assurances         298/251.80         3927390.00         366707.38         265750.00           Eau         1327578.15         1115/2500.00         1149533.0         1176700.00           Electricité         266778.95         297400.00         254099.25         285800.00           Impôts         2.3         63660.00         181920.00         144959.30         166680.00           Honoraires sur loyers         1107903.95         1089220.00         1196856.10         10764470.00           Honoraires divers         2         26460.00         26460.00         26460.00         26460.00           Frais de contentieux         178018.46         159050.00         183923.55         173250.00           Frais de contentieux         20618.35         34000.00         22698.50         28950.00           Frais divers         55276.19<			47'291.65	82'900.00	64'789.42	70'700.00
Part			2'549'985.98	3'862'080.00	2'004'330.85	2'906'650.00
Aménagement extérieur         103823.33         184550.00         116'315.75         150000.00           Contrats d'entretien         785'178.65         890'338.00         74'371.50         858'624.00           Assurances         298'251.80         392'350.00         368'207.38         285'750.00           Eau         1327'578.15         1'152'500.00         1'1895'33.70         1'176'700.00           Electricité         2867'78.95         297'400.00         254'999.25         285'800.00           Impôts         2.3         63'660.50         181'920.00         1'44'959.00         166'800.00           Honoraires sur loyers         1'107'903.95         1'089'220.00         1'119'685.10         1'064'470.00           Honoraires de révision         26'460.00         26'460.00         26'460.00         26'460.00           Honoraires divers         1'18'018.46         159'050.00         1839'23.55         173'250.00           Frais de contentieux         1'18'018.46         159'050.00         1839'23.55         173'250.00           Frais divers         5'52'76.19         123'000.00         226'98.50         228'950.00           Frais divers         5'52'76.19         123'000.00         7'1383.81         124'200.00           Autres CHARGES			1'567'155.22	1'878'200.00	1'213'317.25	1'804'100.00
Contrats d'entretien         785178.85         890338.00         741371.50         886824.00           Assurances         298251.80         392350.00         3667207.38         285750.00           Eleu         1327578.15         1152500.00         1198753.70         1176700.00           Electricité         286778.95         297400.00         254099.25         285800.00           Impôts         2.3         63660.00         181920.00         144953.00         166960.00           Honoraires de révision         26460.00         26460.00         26460.00         26460.00         26460.00           Honoraires divers         178018.46         159050.00         183923.55         173250.00           Frais de contentieux         20618.95         34000.00         22696.60         28950.00           Frais de contentieux         20618.95         34000.00         22696.60         28950.00           Frais divers         55276.19         123000.00         71383.81         124720.00           Frais divers         55276.19         123000.00         71383.81         124720.00           Frais divers         20433.840         21806.00         9292136.20         17938.31         124720.00           Droit de superficie         204338.40			103'823.33	184'550.00	116'315.75	150'000.00
Assurances         298/251.00         392/350.00         368/207.38         285/750.00           Eau         1327/578.15         1115/2500.00         1189/533.70         11176/700.00           Electricité         286/778.95         297/400.00         254/099.25         285/000.00           Impôts         2.3         63660.50         181920.00         144/593.00         166980.00           Honoraires sur loyers         1107/903.95         1089/220.00         111968.51         11064470.00           Honoraires de révision         28460.00         26460.00         26460.00         26460.00           Honoraires de devision         187018.66         159050.00         26460.00         26460.00           Honoraires devision         28660.00         26460.00         26460.00         26460.00         26460.00           Honoraires devision         178018.66         159050.00         22568.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00         2768.60         28950.00 </td <td>Character &amp; Construction Construction</td> <td></td> <td>785'178.85</td> <td>890'338.00</td> <td>741'371.50</td> <td>858'624.00</td>	Character & Construction Construction		785'178.85	890'338.00	741'371.50	858'624.00
Part			298'251.80	392'350.00	368'207.38	285'750.00
Electricité         286778.95         297400.00         254099.25         285900.00           Impôts         2.3         63660.00         181920.00         144593.00         166860.00           Honoraires sur loyers         17107993.95         1089220.00         111968.51         1064740.00           Honoraires de révision         26460.00         26460.00         26460.00         26460.00           Honoraires divers         178018.46         159050.00         183923.55         173250.00           Frais de contentieux         20618.95         34000.00         22696.00         28950.00           Chauffage legements vacants         55276.19         122000.00         71383.81         124200.00           Frais divers         55276.19         122000.00         71383.81         124200.00           Frais divers         55276.19         122000.00         71383.81         124200.00           AUTRES CHARGES           Intérêts hypothécaires banques         5957336.35         598675.00         6241972.50         5530330.00           Droit de superficie         204338.40         218'068.00         217'610.35         218'068.00           Frais du secrétairal des fondations         2.4         847'876.88         892'692.00         772'901.30			1'327'578.15	1'152'500.00	1'189'533.70	1'176'700.00
Part	TAX TO THE PARTY OF THE PARTY O		286'778.95	297'400.00	254'099.25	285'800.00
Honoraires sur loyars 1'107'903:95 1'089'22.00 1'119'685.10 1'06'4'70.00 Honoraires de révision 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 26'460.00 16'39'23.55 173'250.00 16'30'23.55 173'250.00 26'460.00 26'4		23	63'660.50	181'920.00	144'593.00	166'860.00
Honoraires de févision 26/460.00 26/	9.794	210		1'089'220.00	1'119'685.10	1'064'470.00
Honoraires derivales of the Part of the Pa				26'460.00	26'460.00	26'460.00
Frais de contentieux         1178/018.46         159/05/00.00         183/923.55         173/250.00           Chauffage legements vacants         20618.95         34000.00         27698.60         28/950.00           Frais divers         55276.19         123000.00         71/383.81         124/200.00           Sous-total 1         10/241433.32         12/23/968.00         9/29/136.29         10/959/214.00           AUTRES CHARGES           Intérêtis hypothécaires banques         595/7336.35         5988/275.00         6/241972.50         5530/33.00           Droit de superficie         204/338.40         21808.00         217610.35         218/068.00           Frais du secrétariat des fondations         2.4         847878.68         892/692.00         27729013.0         963738.00           Jelons de présence         2.4         233119.80         250000.00         24560.00         250000.00           Variation provision pour pertes loyers         41621.00         -         42533.25         -           Sous-total 2         17442/485.55         19/582/003.00         16/821/704.09         17/921/350.00           Résultat de l'exercice         5498/460.00         377/1529.50         6/675/107.08         4/809/435.00           Amortissements immeubles         3/5					2'672.05	
Chauffage logements vacants         20618.95         34000.00         22698.60         28950.00           Frais divers         55276.19         123000.00         71383.81         124200.00           Sous-total 1         10'241433.32         12'232'968.00         9'292'136.29         10'959'214.00           AUTRES CHARGES           Intérêts hypothécaires banques         5'957'336.35         5'986'275.00         6'241'972.50         5'530'330.00           Droit de superficie         204'338.40         218'068.00         217'610.35         218'068.00           Frais du secrétariat des fondations         2.4         847'876.86         892'692.00         727'901.30         963'738.00           Droit de superficie         2.4         233'119.80         250'000.00         254'560.01         260'000.00           Jetons de présence         2.4         233'119.80         250'000.00         254'560.01         250'000.00           Variation provision pour pertes loyers         416'21.00         7'529'567.80         6'962'136.00           TOTAL DES CHARGES         17'442'485.55         19'582'003.00         16'821'704.09         17'921'350.00           Résultat de l'exercice         5'498'460.00         3'771'529.50         6'675'107.08         4'809'435.00 <t< td=""><td></td><td></td><td>178'018.46</td><td>159'050.00</td><td>183'923.55</td><td>173'250.00</td></t<>			178'018.46	159'050.00	183'923.55	173'250.00
Prist divers   S5276.19   12300.00   71383.81   124200.00     Sous-total 1				34'000.00	22'698.60	28'950.00
Sous-total 1 10°241'433.32 12°32°968.00 9°292'136.29 10°959°214.00  AUTRES CHARGES  Intérêtis hypothécaires banques 5°957'336.35 5°988°275.00 6°241'972.50 5°530'330.00  Droit de superficie 204338.40 218'088.00 2176'610.35 218'0868.00  Frais du secrétariat des fondations 2.4 84'7876.88 892'692.00 772'901.30 963'738.00  Jelons de présence 2.4 233'119.80 250'00.00 254'560.40 250'000.00  Variation provision pour pertes loyers 416'21.00 - 425'33.25 -  Sous-total 2 7201'052.23 7'349'035.00 7'529'567.80 6'962'136.00  TOTAL DES CHARGES 17'442'485.55 19'582'003.00 16'821'704.09 17'921'350.00  Résultat de l'exercice 5'498'460.00 3'771'529.50 6'675'107.08 4'809'435.00  Amortissements immeubles 3'578'124.40 3'811'051.00 3'578'163.70 3'811'051.00				123'000.00	71'383.81	124'200.00
116fréits hypothécaires banques   5957'336.35   5988'275.00   6'241'972.50   5'530'330.00     Droit de superficile   204'338.40   218'088.00   217'610.35   218'088.00     Frais du secrétariat des fondations   2.4   847'878.68   892'692.00   772'901.30   963'738.00     Jetons de présence   2.4   233'119.80   250'000.00   254'560.40   250'000.00     Variation provision pour partes loyers   41'621.00   - 42'523.25   - 42'523.25   - 42'523.25     Sous-total 2   7'201'052.23   7'349'035.00   7'529'567.80   6'962'136.00     TOTAL DES CHARGES   17'442'485.55   19'582'003.00   16'82'1704.09   17'92'1'350.00     Résultat de l'exercice   5'498'460.00   3'771'529.50   6'675'10'.08   4'809'435.00     Amortissements immeubles   3'578'124.40   3'811'051.00   3'578'163.70   3'811'051.00				12'232'968.00	9'292'136.29	10'959'214.00
116fréits hypothécaires banques   5957'336.35   5988'275.00   6'241'972.50   5'530'330.00     Droit de superficile   204'338.40   218'088.00   217'610.35   218'088.00     Frais du secrétariat des fondations   2.4   847'878.68   892'692.00   772'901.30   963'738.00     Jetons de présence   2.4   233'119.80   250'000.00   254'560.40   250'000.00     Variation provision pour partes loyers   41'621.00   - 42'523.25   - 42'523.25   - 42'523.25     Sous-total 2   7'201'052.23   7'349'035.00   7'529'567.80   6'962'136.00     TOTAL DES CHARGES   17'442'485.55   19'582'003.00   16'82'1704.09   17'92'1'350.00     Résultat de l'exercice   5'498'460.00   3'771'529.50   6'675'10'.08   4'809'435.00     Amortissements immeubles   3'578'124.40   3'811'051.00   3'578'163.70   3'811'051.00	AUTRES CHARGES					
Total Des Charges					010441070 50	5/520/220 00
Droit de superincie         2.4         847878.68         892692.00         772901.30         963738.00           Frais du secrétairait des fondations         2.4         233119.80         250'000.00         254'560.40         250'000.00           Variation provision pour partes loyers         41621.00         - 42523.25         -           Sous-total 2         7'201'052.23         7'349'035.00         7'529'567.80         6'962'136.00           TOTAL DES CHARGES         17'442'485.55         19'582'003.00         16'821'704.09         17'921'350.00           Résultat de l'exercice         5'498'460.00         3'771'529.50         6'675'107.08         4'809'435.00           Amortissements immeubles         3'578'124.40         3'811'051.00         3'578'163.70         3'811'051.00	Intérêts hypothécaires banques					
Frais du secretariat des fondations 2.4 933119.80 250'000.00 254'560.40 250'000.00 Jelons de présence 2.4 233'119.80 250'000.00 254'560.40 250'000.00 Jelons de présence 2.4 233'119.80 250'000.00 42523.25 5 50.00 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Charles to Charles and Charles					
Variation provision pour pertes loyers   A-1621.00   - 42523.25   -						
Variation provision pour partes layers         7201052.23         7/349/035.00         7/529/567.80         6/962/136.00           Sous-total 2         7/201052.23         7/349/035.00         7/529/567.80         6/962/136.00           TOTAL DES CHARGES         17/442/485.55         19/582/003.00         16/821/704.09         17/921/350.00           Résultat de l'exercice         5/498/460.00         3/771/529.50         6/675/107.08         4/809/435.00           Amortissements immeubles         3/578/124.40         3/811/051.00         3/578/163.70         3/811/051.00	Jetons de présence	2.4		250'000.00		230 000.00
Sous-total 2           TOTAL DES CHARGES         17'442'485.55         19'582'003.00         16'821'704.09         17'921'350.00           Résultat de l'exercice         5'498'460.00         3'771'529.50         6'675'107.08         4'809'435.00           Amortissements immeubles         3'578'124.40         3'811'051.00         3'578'163.70         3'811'051.00	Variation provision pour pertes loyers					010001430 00
Résultat de l'exercice         5498'460,00         3771'529.50         6'675'107.08         4'809'435.00           Amortissements immeubles         3'578'124.40         3'811'051.00         3'578'163.70         3'811'051.00	Sous-total 2		7'201'052.23	7'349'035.00	7 529 567.60	6 502 130.00
Amortissements immeubles 3578'124.40 3'811'051.00 3'578'163.70 3'811'051.00	TOTAL DES CHARGES		17'442'485.55	19'582'003.00	16'821'704.09	17'921'350.00
Amortissements immeubles 33/0124-90 50/100/lise	Résultat de l'exercice		5'498'460.00	3'771'529.50	6'675'107.08	4'809'435.00
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AMORTISSEMENTS 1'920'335.60 -39'521.50 3'096'943.38 998'384.00	Amortissements immeubles		3'578'124.40	3'811'051.00	3'578'163.70	3'811'051.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AMORTIS	SEMENTS	1'920'335.60	-39'521.50	3'096'943.38	998'384.00

PL 12343 28/90

#### FONDATION HBM JEAN DUTOIT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 1

#### 1 Généralités

En vertu de l'article 14 A de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977, le Grand conseil de la République et Canton de Genève a créé la fondation de droit public qui est placée sous la surveillance du Conseil d'Etat, jouissant de la pleine personnalité juridique, appelée FONDATION HBM JEAN DUTOIT. Cette fondation a été inscrite au registre du commerce en date du 30 mai 2002 et a débuté ses activités le 1<sup>er</sup> mars 2002. Elle a pour but principal: La construction, l'acquisition et l'exploitation d'immeubles et de logements destinés aux personnes à revenus modestes.

La fortune de la fondation a été constituée par des dotations de l'Etat ou des communes ; elle est indépendante de celle de la collectivité publique qui l'a dotée.

Ses ressources sont le produit de l'exploitation de ses immeubles ou de ceux qui lui sont confiés, ainsi que les subventions d'Etat accordées en application de la LGL ou d'autres corporations de droit public (commune, Confédération).

Adresse légale de la fondation :

Fondation HBM Jean Dutoit, rue Gourgas 23 bis, c/Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public, 1205 Genève

#### 2 Méthodes et application comptables

Les comptes annuels sont préparés conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes d'entités publiques (IPSAS), à l'exception des dérogations du Conseil d'Etat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes:

#### 2.1 Comptabilisation des subventions

Les produits des subventions liées à l'exploitation des immeubles sont comptabilisés en produit dans l'exercice.

Les subventions d'aide à la construction sont comptabilisées en diminution de l'actif correspondant, quand elles sont reçues.

#### FONDATION HBM JEAN DUTOIT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 2

#### 2.2 Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison ou la prestation de service a eu lieu.

#### 2.3 Impôts

Pour l'impôt immobilier complémentaire, certains immeubles sont exonérés de 25% à 100% selon leur nature (HBM). La fondation, de par sa nature, est exonérée tant sur le niveau cantonal que fédéral pour l'impôt sur le revenu et la fortune.

#### 2.4 Frais administratifs

Le secrétariat des fondations immobilières de droit public facture chaque fin d'année, en plus de des prestations spécifiques, des honoraires et frais appelés "administratifs" lui permettant d'équilibrer ses comptes. Il en est de même des jetons de présence qui ne sont pas liés à une construction.

#### 2.5 Immobilisations corporelles

Le principe du coût historique prévu par la norme IPSAS N° 17 est respecté. Les immeubles et les terrains sont valorisés au prix d'acquisition selon le plan financier.

En raison de l'entretien régulier des immeubles, alors que seules les rénovations importantes sont portées en immobilisations, ainsi que la lourdeur administrative à en déterminer les composants, le Conseil de Fondation a décidé depuis 2015 d'amortir linéairement le parc immobilier sur la base d'une durée d'utilité unique et totale de 100 ans.

PL 12343 30/90

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 3

3

,	Liquidités	2017	2016
	Le détail des liquidités se présente comme suit:		
	Cash pooling auprès de l'Etat de Genève	41'108'780	32'519'934
	Banque CLER Genève	5'501	1'889
	UBS SA, Genève	0	425
	BCV, Nyon	1'332	1'332
	Solde au 31 décembre	41'115'613	32'523'580

Il est à noter que les liquidités gérées par l'Etat de Genève (cash pooling) ne sont pas rémunérées en vertu de la convention signée avec l'Etat.

#### FONDATION HBM JEAN DUTOIT

# Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 4

1	Immobilisations corporelles	2017	2016
	Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit:		
	a) Immeubles		
	Solde au 1er janvier Acquisition en cours d'exercice Transfert d'acomptes de construction	358'067'463 0 0	353'095'345 0 4'194'305
	Transfert de travaux immeubles	7'757	777'813 358'067'463
	Solde au 31 décembre	358'075'220	358 067 463
	b) Fonds amortissements immeubles		
	Solde au 1er janvier Amortissements annuels	84'120'241 3'578'124	80'542'077 3'578'164
	Solde au 31 décembre	87'698'365	84'120'241
	c) Terrains		
	Solde au 1er janvier Acquisitions en cours d'exercice	79'466'355 0	79'662'139 0
	Transfert à travaux immeubles	0	-195'784
	Solde au 31 décembre	79'466'355	79'466'355
	d) Travaux immeubles		
	Solde au 1er janvier Constructions/rénovations en cours d'exercice Transfert de terrains Transfert à immeubles	29'864'715 1'430'952	21'250'291 9'196'453 195'784 -777'813
	Solde au 31décembre	31'295'667	29'864'715
	e) Projets		
	Solde au 1er janvier Investissements en cours d'exercice, Soret Soubeyran Transfert à travaux immeubles	0 4'354 0	0 0 0
	Solde au 31 décembre	4'354	0

PL 12343 32/90

#### FONDATION HBM JEAN DUTOIT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 5

#### 5 Emprunts hypothécaires

Les loyers étant adaptés en fonction de l'évolution des intérêts hypothécaires et les prêts hypothécaires étant par ailleurs largement diversifiés, la juste valeur des hypothèques reste proche de la valeur nominale portée au bilan.

Hormis les amortissements contractuels, ceux devant être effectués dans les 12 prochains mois étant portés distinctement au passif du bilan, les emprunts hypothécaires sont considérés sans échéance.

L'état des cédules hypothécaires est le suivant :

L'état des cédules hypothiceanes est le suivaire.	2017	2016
Cédules constituées	396'982'541	392'137'935
Valeur non utilisée	73'325'618	72'524'513

# 6 Fonds propres de la Fondation

Les fonds propres comportent le capital de fondation, le résultat reporté au 1er janvier ainsi que le résultat de l'exercice.

Le résultat reporté comprend les réserves HBM pour travaux et intérêts dont la contrevaleur figure dans les liquidités.

#### 7 Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne est en place dont les principaux cycles font l'objet d'un manuel de directives.

#### FONDATION HBM JEAN DUTOIT

# Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 6

#### 8 Gestion des risques

Le conseil de Fondation exerce la haute surveillance des activités qui sont strictement réclementées par l'Etat.

La gestion courante des risques est déléguée au Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public.

L'ensemble des risques fait l'objet d'une information du Secrétariat au Conseil de chaque Fondation.

#### Risque de taux

La Fondation est sujette à un risque de taux important du fait du financement du parc immobilier par des emprunts hypothécaires. Ce risque est inhérent à la structure du bilan de la Fondation. La politique de la Fondation est de diversifier les échéances des emprunts hypothécaires. Aucun produit dérivé sur taux d'intérêts n'est employé.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement lié aux risques de défaillance des débiteurs.

Le risque de défaillance des débiteurs est étroitement suivi par le Secrétariat en complément des tâches de recouvrement déléquées aux régies.

# Risque de liquidité et de refinancement

La Fondation gère sa liquidité, centralisée par l'Etat, par le biais de situations périodiques de chaque immeuble.

La capacité à se refinancer est gérée auprès des institutions bancaires par le nantissement des cédules hypothécaires et auprès de l'Etat par l'octroi de dotation.

#### Risque de valeur

Le risque de valeur de marché n'étant pas relevant au vu de la destination des immeubles HBM, c'est ceux de la valeur de remplacement et d'usage qui sont appréhendés par la couverture des assurances et le maintien des immeubles en bon état d'exploitation grâce aux travaux d'entretien et de rénovation.

# Risque opérationnel sur la gestion du parc immobilier

La gestion courante du parc immobilier est sous-traitée à des régies de renom de la place. La Fondation exerce une surveillance régulière sur les activités déléguées.

Les techniciens employés par le Secrétariat gèrent les travaux effectués sur le parc immobilier.

# Risque de pertes locatives (logements vacants)

La gestion locative courante du parc immobilier est sous-traitée à des régies de renom de la place et est supervisée par le Secrétariat des Fondations.

L'attribution des logements est décidée par les Fondations qui s'assurent régulièrement qu'aucun logement ne demeure vacant involontairement.

PL 12343 34/90

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT <u>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2017</u> <u>Annexe aux comptes annuels 2017</u>

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	1'920'335.60
Amortissements	3'578'124.40
Cash flow	5'498'460.00
79000000000000000000000000000000000000	
Débiteurs divers, diminution	18'237.51
Régies, augmentation	(143'531.33)
Actifs transitoires, diminution	113'799.40
Subventions à recevoir, diminution	28'265.98
Lovers à recevoir, diminution	2'999.00
C/c SFIDP, diminution	33'139.85
Passifs transitoires, diminution	(20'422.10)
Créanciers divers, diminution	(9'881.22)
Loyers reçus d'avance, augmentation	4'500.50
Provision pour pertes sur loyers, diminution	(41'621.00)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	5'483'946.59
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement Immeubles, augmentation	(7'757.35)
Travaux immeubles, augmentation	(1'430'951.75)
Projets, augmentation	(4'353.65)
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(1'443'062.75)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
Hypothèques - part court terme, augmentation	161'703.25
Hypothèques - part à long terme, augmentation	3'792'507.50
Capital de dotation, augmentation suite acquisitions	596'938.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4'551'148.75
Augmentation nette des liquidités	8'592'032.59
Liquidités au début de l'exercice	32'523'580.80
Liquidités à la fin de l'exercice	41'115'613.39

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT

# Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2016 Annexe aux comptes annuels 2017

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	3'096'943.38
Amortissements	3'578'163.70
Cash flow	6'675'107.08
Débiteurs divers, diminution	3'528.62
Régies, diminution	134'132.92
Impôt anticipé, diminution	590.60
Actifs transitoires, augmentation	(113'799.40)
Subventions à recevoir, diminution	11'466.35
Loyers à recevoir, augmentation	(173'484.05)
C/c SFIDP, augmentation	(85'176.32)
Passifs transitoires, augmentation	8'982.10
Créanciers divers, diminution	(642.05)
Loyers reçus d'avance, augmentation	19'568.00
Provision pour pertes sur loyers, augmentation	42'523.25
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	6'522'797.10
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(4'972'118.25)
Immeubles, augmentation	(8'614'422.77)
Travaux immeubles, augmentation	4'194'305.15
Acomptes sur immeuble, diminution	195'784.00
Terrains transfert à travaux, diminution	(9'196'451.87)
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(3 100 40 1.01)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
S.I.G. Prêt, diminution	(89'290.75)
Hypothèques - part court terme, augmentation	217'419.00
Hypothèques - part à long terme, augmentation	21'767'366.00
Capital de dotation, augmentation suite acquisitions	1'447'548.00
Capital de dotation, diminution suite remboursement	(39'056.00)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	23'303'986.25
That de trooterie proventant des destrices de missiones.	
Augmentation nette des liquidités	20'630'331.48
Liquidités au début de l'exercice	11'893'249.32
Liquidités à la fin de l'exercice	32'523'580.80

PL 12343 36/90

# FONDATION HBM JEAN DUTOIT Variations des fonds propres 2017 Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation	90'157'727.40
Fonds de compensation LUP	850'000.00
Bénéfice reporté au 1er janvier 2016	2'918'865.59
Bénéfice de l'exercice 2016	3'096'943.38
Fonds propres au 1er janvier 2017	97'023'536.37
Dotation Prieure	270'000.00
Dotation Zurich	40'008.00
Dotation Jean-Jaquet	91'065.00
Dotation Beau-Site	169'205.00
Dotation Servette	26'660.00
Bénéfice de l'exercice 2017	1'920'335.60
Fonds propres au 31 décembre 2017	99'540'809.97
Composés comme suit :	
Capital Fondation	90'754'665.40
Fonds de compensation LUP	850'000.00
Bénéfice reporté au 1er janvier 2017	6'015'808.97
Bénéfice de l'exercice 2017	1'920'335.60
	99'540'809.97

## FONDATION HBM JEAN DUTOIT Variations des fonds propres 2016

Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation	88'749'235.40
Fonds de compensation LUP	850'000.00
Bénéfice reporté au 1er janvier 2015	962'793.11
Bénéfice de l'exercice 2015	1'956'072.48
Fonds propres au 1er janvier 2016	92'518'100.99
Dotation capital Fayards 276	1'212'150.00
Remboursement partiel dotation Saint-Georges	(39'056.00)
Dotation capital Daubin, complément travaux	201'163.00
Dotation capital Wendt, complément travaux	34'235.00
Bénéfice de l'exercice 2016	3'096'943.38
Fonds propres au 31 décembre 2016	97'023'536.37

#### Composés comme suit :

	97'023'536.37
Bénéfice de l'exercice 2016	3'096'943.38
Bénéfice reporté au 1er janvier 2016	2'918'865,59
Fonds de compensation LUP	850'000.00
Capital Fondation	90'157'727.40

PL 12343 38/90



## FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Membre d'EXPERTsuisse

## FONDATION HBM EMMA KAMMACHER - Genève

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION COMPTES ANNUELS 2017



## FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Membre d'EXPERTsuisse

Rue Pierre-Fatio 12 Case postale 3188 CH-1211 Genève 3

#### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS AU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION HBM EMMA KAMMACHER - Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits, annexe, tableaux de flux de trésorerie et tableaux de variation des fonds propres) de la **FONDATION HBM EMMA KAMMACHER** - **Genève** pour l'exercice 2017 arrêté au 31 décembre 2017 tenus selon les normes IPSAS.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

./..

-2-

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 23 février 2018

FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Serge CHAILLET Expert-réviseur agréé Alexis PICCA Réviseur responsable Expert-réviseur agréé

## Annexes:

Comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe)
Tableaux des flux de trésorerie (2017 et 2016)
Tableaux de variation des fonds propres (2017 et 2016)

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 CUMULE

	Note	2017	2016
ACTIF:			
Actifs circulants :			
Liquidités	3	9'201'539.41	33'418'956.97
Régles		97'378.75	12'126.55
Impôt anticipé		-	-
Débiteurs divers		322'102.93	195'706.61
Actifs transitoires		-	-
Subventions à recevoir		-	27'449.40
Loyers à recevoir		1'155'333.50	1'325'525.60
Provision pour pertes loyers		-331'866.00	-328'347.70
C/C SFIDP		-	229'243,04
Total actifs circulants.		10'444'488.59	34'880'660.47
Actifs immobilisés	4		
Immeuble	2.5	308'426'359.42	308'390'314.42
Fonds amortissement immeubles	2.5	-81'843'787.79	-78'803'203.63
Terrains	2.5	83'399'069,95	79'624'518.95
Constructions en cours		19'189'645.51	7'526'653,60
Travaux immeubles		32'952'244.99	16'327'205.66
Projets		201'168.25	144'049.00
Total actifs immobilisés		362'324'700.33	333'209'538.00
TOTAL DE L'ACTIF		372'769'188.92	368'090'198.47
PASSIF			
Exigible à court terme			
Régies		138'388.02	294'290.16
C/C SFIDP		780.10	•
Passifs transitoires		63'518.91	44'500.00
Créanciers divers		1'016.05	2'826.45
Loyers reçus d'avance		49'210.00	31'904.00
Exigible sur hypothèque		2'266'143.00	2'212'458.00
Total exigible à court terme		2'519'056.08	2'585'978.61
Exigible à long terme			
Hypothèque	5	263'365'381.00	265'685'209.00
Crédits de construction			-
Total exigible à long terme		263'365'381.00	265'685'209.00
Fonds propres	6		
Capital fondation		87'375'177.00	83'025'821.00
Profits et pertes			
Bénéfice/(perte) reporté		16'793'189,86	13'939'556.95
Résultat de l'exercice		2'716'384.98	2'853'632.91
Total des fonds propres		106'884'751.84	99'819'010.86
TOTAL DU PASSIF		372'769'188.92	368'090'198.47
			_

PL 12343 42/90

## FONDATION HBM EMMA KAMMACHER ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 PERTES & PROFITS DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

#### CUMULE

	Note	EFFECTIF 2017	BUDGET 2017	EFFECTIF 2016	BUDGET 2018
PRODUITS					
Loyers logement		17'298'585.35	17'029'076.00	18'032'195.20	18'612'969.00
Loyers parkings / garages		1'073'065.50	1'102'388.00	1'191'899.70	1'158'264.00
Buanderie		73'461.50	71'500.00	78'420.05	89'299.00
Subventions cantonales LGL	2.1	16'334.65	47'966.00	271'686,75	10'600.00
Subventions fédérales		169'174.00	239'390.00	233'787.00	209'950.00
Produits des intérêts			-	20'136.20	-
Autres recettes		18'211.65	11'000.00	11'000.40	11'000.00
Autres subventions		12'248.00	-	-	-
Total des produits		18'661'080,65	18'501'320.00	19'839'125,30	20'092'082.00
CHARGES.	2.2				
Conciergerie		1'627'611.04	1'593'100.00	1'573'417,63	1'739'500.00
Frais de conciergerie		59'871.75	60'700.00	58'204.47	98'500.00
Entretlen immeuble		1'149'704.07	1'640'900.00	1'463'021.16	1'579'500.00
Entretien appartements		1'275'983.10	1'607'000.00	1'582'168.81	1'568'200.00
Aménagement extérieur		204'776.65	257'000.00	178'514.86	540'500.00
Contrats d'entretien		722'076.47	722'400.00	711'947.90	794'000,00
Assurances		232'026.40	289'070.00	299'265.54	331'655.00
Eau		1'160'773.16	1'019'000.00	1'180'725.09	1'169'000.00
Electricité		226'812.04	290'500.00	250'126.76	291'000.00
Impôts	2.3	151'093.00	124'300.00	60'020.29	227'736.00
Honoraires sur loyers		915'218.75	898'005.00	947'858.73	995'961.00
Honoraires de révision		21'384.00	21'405.00	21'324.00	22'270.00
Honoraires divers		58'611.05	-	24'241.10	-
Frais de contentieux		191'380.71	137'600.00	205'133.40	162'000,00
Chauffage logements vacants		2'204.87	15'800.00	13'932.28	14'800,00
Frais divers		68'740.75	59'650.00	88'544.59	61'850.00
Sous-Total 1		8'068'267.81	8'736'430.00	8'658'446.61	9'596'472.00
AUTRES CHARGES					
Intérêts hypothécaires banques		3'841'581.15	3'853'303.00	4'350'677.50	4'441'070.00
Droit de superficie		-	-	-	-
Frais du secrétariat des fondations	2.4	778'722.10	816'232.00	717'881.20	944'441.00
Jetons de présence	2,4	208'038.15	250'000.00	223'924.30	250'000.00
Variation provision pour pertes loyers		7'502.30		-5'841.15	-
Sous-Total 2		4'835'843.70	4'919'535.00	5'286'641.85	5'635'511.00
TOTAL DES CHARGES		12'904'111.51	13'655'965.00	13'945'088.46	15'231'983.00
Résultat de l'exercice		5'756'969.14	4'845'355.00	5'894'036.84	4'860'099.00
Amortissements immeubles		3'040'584.16	3'067'926.00	3'040'403.93	3'440'676,00
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AMORTISSEMENTS	-	2'716'384.98	1'777'429.00	2'853'632.91	1'419'423.00

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 1

#### 1 Généralités

En vertu de l'article 14 A de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977, le Grand conseil de la République et Canton de Genève a créé la fondation de droit public qui est placée sous la surveillance du Conseil d'Etat, jouissant de la pleine personnalité juridique, appelée FONDATION HBM EMMA KAMMACHER. Cette fondation a été inscrite au registre du commerce en date du 30 mai 2002 et a débuté ses activités le 1<sup>et</sup> mars 2002. Elle a pour but principal: La construction, l'acquisition et l'exploitation d'immeubles et de logements destinés aux personnes à revenus modestes.

La fortune de la fondation a été constituée par des dotations de l'Etat ou des communes ; elle est indépendante de celle de la collectivité publique qui l'a dotée.

Ses ressources sont le produit de l'exploitation de ses immeubles ou de ceux qui lui sont confiés, ainsi que les subventions d'Etat accordées en application de la LGL ou d'autres corporations de droit public (commune, Confédération).

#### Adresse légale de la fondation :

Fondation HBM Emma Kammacher, rue Gourgas 23 bis, c/Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public. 1205 Genève

## 2 Méthodes et application comptables

Les comptes annuels sont préparés conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes d'entités publiques (IPSAS), à l'exception des dérogations du Conseil d'Etat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes:

#### 2.1 Comptabilisation des subventions

Les produits des subventions liées à l'exploitation des immeubles sont comptabilisés en produit dans l'exercice.

Les subventions d'aide à la construction sont comptabilisées en diminution de l'actif correspondant, quand elles sont recues.

PL 12343 44/90

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 2

#### 2.2 Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison ou la prestation de service a eu lieu.

#### 2,3 Impôts

Pour l'impôt immobilier complémentaire, certains immeubles sont exonérés de 25% à 100% selon leur nature (HBM). La fondation, de par sa nature, est exonérée tant sur le niveau cantonal que fédéral pour l'impôt sur le revenu et la fortune.

#### 2.4 Frais administratifs

Le secrétariat des fondations immobilières de droit public facture chaque fin d'année, en plus de des prestations spécifiques, des honoraires et frais appelés "administratifs" lui permettant d'équilibrer ses comptes. Il en est de même des jetons de présence qui ne sont pas liés à une construction.

#### 2.5 Immobilisations corporelles

Le principe du coût historique prévu par la norme IPSAS N° 17 est respecté.

Les immeubles et les terrains sont valorisés au prix d'acquisition selon le plan financier. Lorsque les acquisitions ne distinguaient pas la valeur de l'immeuble de celle des terrains, ou en répartissaient différement les valeurs, ces derniers ont été valorisés en fonction du prix actuel des terrains en zone de développement de CHF 68B. à CHF 907.- du m2 (surface brute de plancher). De plus, si des amortissements ont été comptabilisés avant une telle réactualisation du prix du terrain, leur annulation constitue un produit non monétaire dit de "réévaluation".

Seules les nouvelles rénovations lourdes sont portées en immobilisations.

Le cas échéant, dans le cadre de construction et rénovation, le manque à gagner de loyers est porté à l'actif du bilan en augmentation du coût de construction et en produit de l'exercice. De même, les intérêts intercalaires calculés sur les fonds propres investis à défaut de crédit bancaire sont activés et portés en produits. Ces activations contraires aux normes IPSAS restent insignifiantes.

En 2015, le Conseil de Fondation a réexaminé la durée d'utilité des immobilisations corporelles notamment à la lumière de la politique de la Fondation en matière d'entretien de ses immeubles. En effet, l'entretien très régulier et important du parc immobilier de la Fondation a permis d'améliorer son état. Dès lors, les durées d'utilité définies lors de l'introduction des normes comptables IPSAS s'avèrent trop prudentes et de ce fait réduisent de manière trop rapide la valeur des immeubles.

De plus, le Conseil de Fondation a constaté que la comptabilisation des immobilisations par composant ainsi que l'amortissement correspondant à cette répartition représentent une charge administrative très conséquente pour la Fondation en raison de l'importance du parc immobilier et du nombre de factures d'entretien à traiter. L'amortissement par composant sur la base des durées d'utilité revues en 2015 ou l'amortissement des immeubles sur la base d'une durée d'utilité unique ne diffère pas de manière significative. En effet, le niveau d'entretien apporté aux bâtiments prolonge la durée de vie économique de tous les composants. Dès lors le Conseil de Fondation a décidé d'amortir le parc immobilier de la Fondation sur la base d'une durée d'utilité unique et totale de 100 ans

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

## Annexe aux comptes annuels 2017

## Annexe 3

3	Liquidités	2017	2016
	Le détail des liquidités se présente comme suit:		
	Cash pooling auprès de l'Etat de Genève	9'199'753	33'417'147
	UBS SA Genève	0	0
	BCGe Compte de consignation, Genève	0	0
	Banque Coop, Genève	1'723	1'751
	Raiffeisen, Veyrier	64	60
	Solde au 31 décembre	9'201'539	33'418'957

Il est à noter que les liquidités gérées par l'Etat de Genève (cash pooling) ne sont pas rémunérées en vertu de la convention signée avec l'Etat.

PL 12343 46/90

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

#### Annexe aux comptes annuels 2017

## Annexe 4

Immobilisations corporelles	2017	2016
Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit:		
a) Immeubles		
Solde au 1er janvier Transfert du compte travaux immeubles Transfert au compte terrains	308'390'314 36'045 0	308'390'314 0 0
Solde au 31 décembre	308'426'359	308'390'314
b) Fonds amortissement immeuble		
Solde au 1er janvier Amortissements annuels	-78'803'204 -3'040'584	-75'762'799 -3'040'404
Solde au 31 décembre	-81'843'788	-78'803'203
c) Terrains		
Solde au 1er janvier Acquisition en cours d'exercice Réévaluation en cours d'exercice Cession en cours d'exercice Transfert du compte travaux immeubles	79'624'519 3'774'551 0 0	72'783'627 6'840'892 0 0
Transfert du compte travaux infineubles Transfert du compte immeubles	0	0
Solde au 31 decembre	83'399'070	79'624'519
d) Constructions en cours		
Solde au 1er janvier Travaux en cours d'exercice Transfert du compte projets	7'526'654 11'662'992 0	2'535'714 4'502'309 488'631
Solde au 31 décembre	19'189'646	7'526'654
e) Travaux immeubles		
Solde au 1er janvier Travaux en cours d'exercice Transfert au compte immeubles Transfert au compte terrains Transfert du comptes projets	16'327'206 16'625'039 0 0	10'105'605 5'965'826 0 0 255'775
Solde au 31 décembre	32'952'245	16'327'206
f) Projets		
Solde au 1er janvier Investissements en cours d'exercice Transfert au compte constructions en cours Transfert au compte travaux immeubles	144'049 57'119 0 0	847'044 41'411 -488'631 -255'775
Solde au 31 décembre	201'168	144'049

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 5

#### 5 Emprunts hypothécaires

Les loyers étant adaptés en fonction de l'évolution des intérêts hypothécaires et les prêts hypothécaires étant par ailleurs largement diversifiés, la juste valeur des hypothèques reste proche de la valeur nominale portée au bilan.

Hormis les amortissements contractuels, ceux devant être effectués dans les 12 prochains mois étant portés distinctement au passif du bilan, les emprunts hypothécaires sont considérés sans échéance.

L'état des cédules hypothécaires est le suivant :

	2017	2016
Cédules constituées	382'212'265	360'812'265
Valeur non utilisée	116'580'741	92'914'598

#### 6 Fonds propres de la Fondation

Les fonds propres comportent le capital de fondation, le résultat reporté au 1er janvier ainsi que le résultat de l'exercice.

Le résultat reporté comprend les réserves HBM pour travaux et intérêts dont la contrevaleur figure dans les liquidités.

## 7 Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne est en place dont les principaux cycles font l'objet d'un manuel de directives.

PL 12343 48/90

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 6

#### 8 Gestion des risques

Le conseil de Fondation exerce la haute surveillance des activités qui sont strictement réglementées par l'Etat.

La gestion courante des risques est déléguée au Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public.

L'ensemble des risques fait l'objet d'une information du Secrétariat au Conseil de chaque Fondation.

#### Risque de taux

La Fondation est sujette à un risque de taux important du fait du financement du parc immobilier par des emprunts hypothécaires. Ce risque est inhérent à la structure du bilan de la Fondation. La politique de la Fondation est de diversifier les échéances des emprunts hypothécaires. Aucun produit dérivé sur taux d'intérêts n'est emplové.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement lié aux risques de défaillance des débiteurs.

Le risque de défaillance des débiteurs est étroitement suivi par le Secrétariat en complément des tâches de recouvrement déléguées aux régles

#### Risque de liquidité et de refinancement

La Fondation gère sa liquidité, centralisée par l'Etat, par le biais de situations périodiques de chaque immeuble.

La capacité à se refinancer est gérée auprès des institutions bancaires par le nantissement des cédules hypothécaires et auprès de l'Etat par l'octrol de dotation.

#### Risque de valeur

Le risque de valeur de marché n'étant pas relevant au vu de la destination des immeubles HBM, c'est ceux de la valeur de remplacement et d'usage qui sont appréhendés par la couverture des assurances et le maintien des immeubles en bon état d'exploitation grâce aux travaux d'entretien et de rénovation.

#### Risque opérationnel sur la gestion du parc immobilier

La gestion courante du parc immobilier est sous traitée à des régies de renom de la place. La Fondation exerce une surveillance régulière sur les activités déléquées.

Les techniciens employés par le Secrétariat gèrent les travaux effectués sur le parc immobilier.

#### Risque de pertes locatives (logements vacants)

La gestion locative courante du parc immobilier est sous-traitée à des régies de renom de la place et est supervisée par le Secrétariat des Fondations.

L'attribution des logements est décidée par les Fondations qui s'assurent régulièrement qu'aucun logement ne demeure vacant involontairement.

## FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

## Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2016

Annexe aux comptes annuels 2017

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	2'853'632.91
Amortissements	3'040'403.93
Cash flow	5'894'036.84
Débiteurs divers, diminution	2'859'203.74
Régies, diminution	262'006.32
Impôt anticipé, diminution	9,05
Subventions à recevoir, diminution	491'853.60
Loyers à recevoir, augmentation	(76'158.05)
c/c SFIDP, augmentation	(108'841.36)
Passifs transitoires, diminution	(46'735.00)
Créanciers divers, diminution	(103'678.00)
Loyers reçus d'avance, augmentation	3'821.00
Provision pour pertes sur loyers, diminution	(5'841.15)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	9'169'676.99
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	
Terrains, acquisition	(6'840'892.45)
Travaux immeubles, augmentation	(6'221'600.18)
Construction en cours, augmentation	(4'990'939.95)
Projets,diminution	702'994.88
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(17'350'437,70)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
Hypothèques - part à court terme, diminution	(55'285.00)
Hypothèques - part à long terme, diminution	(57'173.00)
Capital de dotation, augmentation	6'285'641.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	6'173'183.00
Diminution nette des liquidités	(2'007'577.71)
Liquidités au début de l'exercice	35'426'534.68
Liquidités à la fin de l'exercice	33'418'956.97

## FONDATION HBM EMMA KAMMACHER <u>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2017</u>

## Annexe aux comptes annuels 2017

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	2'716'384.98
Amortissements	3'040'584.16
Terrains, augmentation issue de réévaluation en cours d'exercice	
Cash flow	5'756'969.14
Débiteurs divers, augmentation	(126'396.32)
Régies, diminution	(241'154.34)
Subventions à recevoir, diminution	27'449.40
	170'192.10
Loyers à recevoir, diminution	230'023.14
c/c SFIDP, diminution	19'018.91
Passifs transitoires, augmentation	
Créanciers divers, diminution	(1'810.40) 17'306.00
Loyers reçus d'avance, augmentation	3'518.30
Provision pour pertes sur loyers, augmentation Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	5'855'115.93
	/·
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	
Terrains, acquisition	(3'774'551.00)
Immeubles, augmentation	(36'045.00)
Travaux immeubles, augmentation	(16'625'039.33)
Construction en cours, augmentation	(11'662'991.91)
Projets, augmentation	(57'119.25)
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(32'155'746.49)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
Hypothèques - part court terme, augmentation	53'685.00
Hypothèques - part à long terme, diminution	(2'319'828.00)
Capital de dotation, augmentation	4'349'356.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2'083'213.00
Diminution nette des liquidités	
	(24'217'417.56)
Diffinution nette des riquidites	(24'217'417.56)
Liquidités au début de l'exercice	(24'217'417.56) 33'418'956.97 9'201'539.41

## FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

Variations des fonds propres 2016 Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation	76'740'180.00
Bénéfice reporté au 1er janvier 2015	12'048'433.17
Bénéfice de l'exercice 2015	1'891'123.78
Fonds propres au 1er janvier 2016	90'679'736,95
Dotation terrain Allières	5'380'000.00
Dotation Allobroges 3	270'000.00
Dotation Chapelly 6 bis	663'942.00
Remboursement partiel Dotation Lancy 1-3	(28'301.00)
Bénéfice de l'exercice 2016	2'853'632.91
Fonds propres au 31 décembre 2016	99'819'010.86
Composés comme suit :	
Capital Fondation	83'025'821.00
Bénéfice reporté au 1er janvier 2016	13'939'556.95
Bénéfice de l'exercice 2016	2'853'632.91

99'819'010.86

PL 12343 52/90

#### FONDATION HBM EMMA KAMMACHER

Variations des fonds propres 2017 Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation Bénéfice reporté au 1er janvier 2016 Bénéfice de l'exercice 2016 Fonds propres au 1er janvier 2017	83'025'821.00 13'939'556.95 2'853'632.91 99'819'010.86
Dotation terrain Chêne 52 / Petite Boissière Dotation Pont de Ville 7 Dotation J. Grosselin 5 Bénéfice de l'exercice 2017 Fonds propres au 31 décembre 2017	3'774'551.00 457'500.00 117'305.00 2'716'384.98 106'884'751.84
Composés comme suit :	
Capital Fondation Bénéfice reporté au 1er janvier 2017 Bénéfice de l'exercice 2017	87'375'177.00 16'793'189.86 2'716'384.98 106'884'751.84



## Fondation HBM Emile Dupont

Genève

Rapport de l'organe de révision aux membres du Conseil de fondation sur les comptes annuels de l'exercice 2017 PL 12343 54/9



Rapport de l'organe de révision aux membres du Conseil de la

#### Fondation HBM Emile Dupont, Genève

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation HBM Emile Dupont comprenant le bilan, le compte de pertes et profits, l'annexe, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

#### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalie significative due à une fraude ou une erreur. En outre, le Conseil est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont conformes aux normes IPSAS, à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), aux dispositions légales et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément au règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), renvoyant à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne pour l'établissement des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève. le 26 février 2018

Société fiduciaire d'expertise

et de revision s.a.

Antoine Pierroz Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Olivier Fischer Expert-réviseur agréé

<u>Annexe</u>: comptes annuels 2017 (bilan, compte de pertes et profits, annexe, tableau des flux de trésorerie et tableau de variation des fonds propres)

### FONDATION HBM EMILE DUPONT ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 CUMULE

	Note	2017	2016
ACTIF:			
Actifs circulants:			
Liquidités	3	5'217'067.31	13'651'029,77
Régles		50'467.25	289'701.39
Impôt anticipé		-	
Débiteurs divers		99'936,20	469'411.51
Actifs transitoires		-	-
Subventions à recevoir		30'013.10	43'732.50
Loyers à recevoir		1'393'337,70	1'448'284.99
Provision pour pertes loyers		-322'807.70	-366'604,40
Total actifs circulants		6'468'013.86	15'535'555,76
Actifs immobilisés	4		
Immobilisation financière		1'300'000,00	-
immeuble	2.5	275'632'979.04	268'166'878,97
Fonds amortissement immeubles	2,5	-68'038'641,23	-65'434'749.22
Terrains	2.5	33'002'158,96	31'229'470.00
Constructions en cours		4'567'170.30	11'073'251.44
Trayaux immeubles		23'769'168,99	11'502'694.19
Projets		2'490'548.00	1'726'405,50
Acomptes sur immeubles		74'280,90	74'280.90
Total actifs immobilisés		272'797'664.96	258'338'231,78
TOTAL DE L'ACTIF		279'265'678.82	273'873'787,54
PASSIF			
Exigible à court terme			
Régies		35'607,45	10'878,20
C/C SFIDP		63'402.94	33'882,44
Passifs transitoires		28'530,00	127'195,30
Créanciers divers		44'808,55	61'050.15
Loyers reçus d'avance	•	9'503,90	9'052,40
Exigible sur hypothèque		1'875'174.00	1'737'502,00
Total exigible à court terme		2'057'026.84	1'979'560.49
Exigible à long terme	5	220'356'714.95	220'169'560,95
Hypothèques	5		
Crédits de construction		13'303'503,98	9'350'193,90
Etat de Genève, prêt Scan		58'163,86	66'147,16 229'585'902,01
Total exigible à long terme		233718382,79	229 585 902,01
Fonds propres	6		
Capital fondation		47'760'923.00	47'153'023,00
Fonds de compensation LUP		3'091'150.00	3'091'150.00
Profits et pertes			
Bénéfice/(perte) reporté		-7'935'847.96	-9'961'622,98
Résultat de l'exercice		574'044.15	2'025'775,02
Total des fonds propres		43'490'269,19	42'308'325.04
TOTAL DU PASSIF	-	279'265'678.82	273'873'787.54

## FONDATION HBM EMILE DUPONT ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 PERTES & PROFITS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

1M	

	Note	EFFECTIF 2017	BUDGET 2017	EFFECTIF 2016	BUDGET 2018
PRODUITS.					
Loyers logement		15'421'445,00	15'355'322,00	15'437'430,13	15'783'756.25
Loyers parkings / garages		878'244.10	851'344,00	876'735,00	886'820,00
Buanderie		22'392,20	24'900.00	24'660,50	27'400.00
Subventions cantonales LGL	2.1	121'427.00	135'150,00	165'608.50	122'683.00
Subventions fédérales	*	-	•	-	-
Produits des întérêts		-	-	-	-
Autres recettes		25'040,60	19'600.00	23'300.00	21'600,00
Autres subventions		-	-	-	_
Total des produits		16'468'548,90	16'386'316,00	16'527'734.13	16'842'259,25
<u>CHARGES</u>	2.2				
Conclergerie		1'349'343.74	1'298'500.00	1'331'914.95	1'360'500,00
Frais de conciergerie		56'771.20	50'500.00	62'154.05	63'500,00
Entretien immeuble		1'046'564,83	1'260'700,00	1'239'242,95	1'391'950,00
Entretien appartements		1'160'067,09	1'063'000.00	928'348.95	1'045'500,00
Aménagement extérieur		174'749.36	220'500,00	92'107,30	222'250,00
Contrats d'entretien		583'807,70	644'300.00	621'722,20	627'350.00
Assurances		209'781.85	283'910,00	281'264.09	229'055.00
Eau		949'405.95	800'500.00	911'834,40	891'000.00
Electricité		168'100,85	175'300.00	152'216,35	169'500.00
Impôts	2,3	188'358.00	183'470.00	178'510.46	213'701,00
Honoraires sur loyers		803'636.65	783'775.00	768'851,35	810'585.00
Honoraires de révision		15'452.50	15'260.00	15'614.00	15'739.00
Honoraires divers		7'500,00	-	4'271.80	-
Frais de contentieux		202'512.82	114'400.00	181'304.70	130'200.00
Chauffage logements vacants		26'944,40	48'300.00	56'521.31	36'300.00
Frais divers		67'469,88	51'360.00	236'140.40	54'660.00
Sous-Total 1		7'010'466,82	6'993'775.00	7'062'019,26	7'261'790.00
AUTRES CHARGES					
Intérêts hypothécaires banques		4'062'168.25	4'377'778,00	4'370'242.27	4'300'885.20
Droit de superficie		688'260.00	688'274.00	688'260,00	688'264,00
Frais du secrétariat des fondations	2,4	695'828,93	729'346.00	670'284.45	809'904,00
Jetons de présence	2.4	238'575,30	250'000,00	237'487.15	250'000.00
Variation provision pour pertes loyers		-43'796,70		59'368.65	
Sous-Total 2		5'641'035,78	6'045'398.00	6'025'642,52	6'049'053.20
TOTAL DES CHARGES		12'651'502,60	13'039'173,00	13'087'661.78	13'310'843.20
Résultat de l'exercice		3'817'046,30	3'347'143.00	3'440'072,35	3'531'416,05
Amortissements immeubles		3'243'002.15	3'327'395,00	3'056'046.33	3'346'669.00
Produits exceptionnels			-	1'641'749.00	-
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AMORTISSEMENTS		574'044.15	19'748.00	2'025'775.02	184'747.05

PL 12343 58/9

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 1

#### 1 Généralités

En vertu de l'article 14 A de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977, le Grand conseil de la République et Canton de Genève a créé la fondation de droit public qui est placée sous la surveillance du Conseil d'Etat, jouissant de la pleine personnalité juridique, appelée FONDATION HBM EMILE DUPONT. Cette fondation de té inscrite au registre du commerce en date du 30 mai 2002 et a débuté ses activités le 1<sup>er</sup> mars 2002. Elle a pour but principal: La construction, l'acquisition et l'exploitation d'immeubles et de logements destinés aux personnes à revenus modestes.

La fortune de la fondation a été constituée par des dotations de l'Etat ou des communes ; elle est indépendante de celle de la collectivité publique qui l'a dotée.

Ses ressources sont le produit de l'exploitation de ses immeubles ou de ceux qui lui sont conflés, ainsi que les subventions d'Etat accordées en application de la LGL ou d'autres corporations de droit public (commune, Confédération).

#### Adresse légale de la fondation :

Fondation HBM Emile Dupont, rue Gourgas 23 bis, c/Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public. 1205 Genève

#### 2 Méthodes et application comptables

Les comptes annuels sont préparés conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes d'entités publiques (IPSAS), à l'exception des dérogations du Conseil d'Etat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes:

## 2.1 Comptabilisation des subventions

Les produits des subventions liées à l'exploitation des immeubles sont comptabilisés en produit dans l'exercice.

Les subventions d'aide à la construction sont comptabilisées en diminution de l'actif correspondant quand elles sont recues.

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 2

#### 2.2 Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison ou la prestation de service a eu lieu.

#### 2.3 Impôts

Pour l'impôt immobilier complémentaire, certains immeubles sont exonérés de 25% à 100% selon leur nature (HBM). La fondation, de par sa nature, est exonérée tant sur le niveau cantonal que fédéral pour l'impôt sur le revenu et la fortune.

#### 2.4 Frais administratifs

Le secrétariat des fondations immobilières de droit public facture chaque fin d'année, en plus de des prestations spécifiques, des honoraires et frais appelés "administratifs" lui permettant d'équilibrer ses comptes. Il en est de même des jetons de présence qui ne sont pas liés à une construction

#### 2.5 Immobilisations corporelles

Le principe du coût historique prévu par la norme IPSAS N° 17 est respecté. Les immeubles et les terrains sont valorisés au prix d'acquisition selon le plan financier. Lorsque les acquisitions ne distinguaient pas la valeur de l'immeuble de celle des terrains, ces derniers ont été valorisés en fonction du prix actuel des terrains en zone de développement de CHF 688.- à CHF 800.- du m2 (surface brute de plancher). De même, seules les nouvelles rénovations lourdes sont portées en immobilisations.

Le cas échéant, dans le cadre de construction et rénovation, le manque à gagner de loyers est porté à l'actif du bilan en augmentation du coût de construction et en produit de l'exercice. De même, les intérêts intercalaires calculés sur les fonds propres investis à défaut de crédit bancaire sont activés et portés en produits. Ces activations contraires aux normes IPSAS restent insignifiantes.

En raison de l'entretien régulier des immeubles, alors que seules les rénovations importantes sont portées en immobilisations, ainsi que la lourdeur administrative à en déterminer les composants, le Conseil de Fondation a décidé depuis 2015 d'amortir linéairement le parc immobilier sur la base d'une durée d'utilité unique et totale de 100 ans.

PL 12343 60/90

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 3

3	Liquidités	2017	2016
	Le détail des liquidités se présente comme suit:		
	Cash pooling auprès de l'Etat de Genève	5'214'774	13'608'599
	Banque Raiffeisen du Salève	602	649
	BCV, Nyon	1'692	41'781
	Solde au 31 décembre	5'217'067	13'651'030

Il est à noter que les liquidités gérées par l'Etat de Genève (cash pooling) ne sont pas rémunérées en vertu de la convention signée avec l'Etat.

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

## Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 4

4	Immobilisations corporelles	2017	2016
	Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit:		
	a) Immeubles Solde au 1er janvier	268'166'878	246'157'427
	Acquisitions en cours d'exercice Transfert du compte construction en cours Transfert du compte travaux immeubles	9'495'007	515'394 8'856'399 12'637'659
	Transfert dans compte terrain	-2'028'907	
	Solde au 31 décembre	275'632'979	26811661878
	b) Fonds amortissements immeubles Solde au 1er janvier Amortissements annuels Transfert Fds amortissement	-65'434'749 -3'243'002 639'110	-62'378'703 -3'056'046
	Solde au 31 décembre	-68'038'641	-65'434'749
	c) Terrains Solde au 1er janvier Echange en cours d'exercice Réévaluation terrain Grandes Communes 37 - Gros-Chêne (commercial) Vente en cours d'exercice Transfert du compte acomptes sur immeubles Transfert du compte constructions en cours	31'229'470 1'772'689 0 0 0 0	29'737'314 0 1'641'749 -700'148 293'000 257'555
	Solde au 31 décembre	33'002'159	31'229'470
	Historique des terrains réévalués :		
	Réévaluation 2016, terrain Grandes Communes 37 - Gros-Chêne (commercial)	0	1'641'749
	Total au 31 décembre	0	1'641'749
	d) Constructions en cours Solde au 1er janvier Construction en cours d'exercice Transfert au compte terrain Vente Transfert au compte immeuble Transfert à acomptes sur immeubles	11'073'251 2'862'279 0 0 -9'368'361 0 4'567'170	23'637'969 1'276'273 -257'555 -4'777'000 -8'856'399 49'964
	Solde au 31 décembre	4507 170	110/3231
	e) Travaux immeubles Soide au 1er janvier Travaux en cours d'exercice Transferts au compte immeubles Transfert du compte projets	11'502'694 0 0 12'275'359 -8'884	12'624'553 9'422'305 -12'637'659 2'093'495
	Solde au 31 décembre	23'769'169	11'502'694
	f) Projets Solde au 1er janvier Investissements en cours d'exercice Transfert au compte construction en cours / travaux immeubles Transfert au compte débiteurs FODAC Transfert à exploitation	1'726'406 839'886 -75'744 0	3'421'828 957'635 -2'093'495 -323'598 -235'963
	Solde au 31 décembre	2'490'548	1'726'406
	g) Acompte sur immeuble Solde au 1er janvier Investissements en cours d'exercice Transfert au compte terrain Transfert au compte immeubles	74'281 0 0 0	152'017 730'658 -293'000 -515'394
	Solde au 31 décembre	74'281	14281

PL 12343 62/90

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 5

#### 5 Emprunts hypothécaires

Les loyers étant adaptés en fonction de l'évolution des intérêts hypothécaires et les prêts hypothécaires étant par ailleurs largement diversifiés, la juste valeur des hypothèques reste proche de la valeur nominale portée au bilan.

Hormis les amortissements contractuels, ceux devant être effectués dans les 12 prochains mois étant portés distinctement au passif du bilan, les emprunts hypothécaires sont considérés sans échéance.

L'état des cédules hypothécaires est le suivant :

2.000 and and and any position and a 2.2.1.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2	2017	2016
Cédules constituées	275'454'900	275'454'900
Valeur non utilisée	39'919'507	53'547'837

#### 6 Fonds propres de la Fondation

Les fonds propres comportent le capital de fondation, le résultat reporté au 1er janvier ainsi que le résultat de l'exercice.

Le résultat reporté comprend les réserves HBM pour travaux et intérêts dont la contrevaleur figure dans les liquidités.

Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement

#### 7 Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne est en place dont les principaux cycles font l'objet d'un manuel de directives

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 6

#### 8 Gestion des risques

Le conseil de Fondation exerce la haute surveillance des activités qui sont strictement réglementées par l'Etat.

La gestion courante des risques est déléguée au Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public.

L'ensemble des risques fait l'objet d'une information du Secrétariat au Conseil de chaque Fondation.

#### Risque de taux

La Fondation est sujette à un risque de taux important du fait du financement du parc immobilier par des emprunts hypothécaires. Ce risque est inhérent à la structure du bilan de la Fondation. La politique de la Fondation est de diversifier les échéances des emprunts hypothécaires. Aucun produit dérivé sur taux d'intérêts n'est employé.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement lié aux risques de défaillance des débiteurs.

Le risque de défaillance des débiteurs est étroitement suivi par le Secrétariat en complément des fâches de recouvrement déléquées aux régles.

#### Risque de liquidité et de refinancement

La Fondation gère sa liquidité, centralisée par l'Etat, par le blais de situations périodiques de chaque immeuble.

La capacité à se refinancer est gérée auprès des institutions bancaires par le nantissement des cédules hypothécaires et auprès de l'Etat par l'octroi de dotation.

#### Risque de valeur

Le risque de valeur de marché n'étant pas relevant au vu de la destination des immeubles HBM, c'est ceux de la valeur de remplacement et d'usage qui sont appréhendés par la couverture des assurances et le maintien des immeubles en bon état d'exploitation grâce aux travaux d'entretien et de rénovation.

## Risque opérationnel sur la gestion du parc immobilier

La gestion courante du parc immobilier est sous traitée à des régies de renom de la place. La Fondation exerce une surveillance régulière sur les activités déléguées.

Les techniciens employés par le Secrétariat gèrent les travaux effectués sur le parc immobilier.

## Risque de pertes locatives (logements vacants)

La gestion locative courante du parc immobiller est sous-traitée à des régles de renom de la place et est supervisée par le Secrétariat des Fondations.

L'attribution des logements est décidée par les Fondations qui s'assurent régulièrement qu'aucun logement ne demeure vacant involontairement.

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

## <u>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2016</u> Annexe aux comptes annuels 2016

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	2'025'775.02
Amortissements	3'056'046.33
Réévaluation terrain	(1'641'749.00)
Cash flow	3'440'072.35
Débiteurs divers, augmentation	(193'130.76)
Régies, augmentation	(288'787.07)
Subventions à recevoir, diminution	35'175.50
Loyers à recevoir, augmentation	(456'757.94)
c/c SFIDP, diminution	47'023.99
Passifs transitoires, diminution	(244'334.70)
Créanciers divers, augmentation	47'734.40
Loyers recus d'avance, diminution	(1'745.00)
Provision pour pertes sur loyers, augmentation	59'368.65
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2'444'619.42
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement Terrain,dimminution (hors réévaluation)	149'593,00
Immeubles, augmentation issue de construction & travaux en cours	(21'494'058.23)
	(515'393.69)
Immeubles, augmentation Travaux immeubles, diminution	1'121'859.61
Constructions en cours, diminution	12'564'717.12
Acomptes sur immeubles, diminution	77'736.30
Projets, diminution	1'695'421.90
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(6'400'123.99)
The state of the s	
Flux de trésorie provenant des activités de financement	11'864'934.00
Hypothèques, augmentation	(3'312'312.32)
Crédits de construction, diminution	(7'904.25)
Prêt Scan, diminution	493'850.00
Fonds de compensation LUP, augmentation	4'043'847.00
Capital de dotation, augmentation	13'082'414.43
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	10 004 414.40
Augmentation nette des liquidités	9'126'909.86
Liquidités au début de l'exercice	4'524'119.91
Liquidités à la fin de l'exercice	13'651'029.77

PL 12343

#### FONDATION HBM EMILE DUPONT

## <u>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2017</u> <u>Annexe aux comptes annuels 2017</u>

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	57.40.44.45
Bénéfice de l'exercice	574'044.15
Amortissements	3'243'002.15
Cash flow	3'817'046.30
Débiteurs divers, diminution	369'475.31
Régies, diminution	263'963.39
Subventions à recevoir, diminution	13'719.40
Loyers à recevoir, diminution	54'947.29
c/c SFIDP, augmentation	29'520.50
Passifs transitoires, diminution	(98'665.30)
Créanciers divers, diminution	(16'241.60)
Lovers recus d'avance, augmentation	451.50
Provision pour pertes sur loyers, diminution	(43'796.70)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4'390'420.09
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement Terrain, augmentation Immeubles, augmentation issue de constructions en cours	(1'772'688.96 <u>)</u> (9'495'006.67'
Immeubles, diminution nette suite transfert	1'389'796.46
Immobilisation financière, augmentation	(1'300'000.00)
Travaux immeubles, augmentation	(12'266'474.80)
Constructions en cours, diminution	6'506'081.14
Projets, augmentation	(764'142.50)
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	(17'702'435.33)
Flux de tréso <u>rie provenant des activités de financement</u>	
Hypothègues, augmentation	324'826.00
Crédits de construction, augmentation	3'953'310.08
Prệt Scan, diminution	(7'983.30)
Fonds de compensation LUP, augmentation	0.00
Capital de fondation, augmentation	607'900.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4'878'052.78
Diminution nette des liquidités	(8'433'962.46)
inviditée ou début de l'evergies	13'651'029.77
Liquidités au début de l'exercice Liquidités à la fin de l'exercice	5'217'067.31

## FONDATION HBM EMILE DUPONT Variations des fonds propres 2016 Annexe aux comptes annuels 2016

Capital Fondation	43'109'176.00
Fonds de compensation LUP Champlong	308'700.00
Fonds de compensation LUP E.Vaucher 19-19C	1'000'000.00
Fonds de compensation LUP E.Vaucher 13-13A	860'000.00
Fonds de compensation LUP J. Berthet 29-31	428'600.00
(Perte) reportée au 1er janvier 2015	(16'070'066.91)
Bénéfice de l'exercice 2015	6'108'443.93
Fonds propres au 1er janvier 2016	35'744'853.02
Augmentation dotation H. Golay 21-27	4'288'355.00
Augmentation Fonds de compensation LUP J. Berthet 29-31	493'850.00
Remboursement partiel dotation E.Vaucher 13-13A	(244'508.00)
Bénéfice de l'exercice 2016	2'025'775.02
Fonds propres au 31 décembre 2016	42'308'325.04
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	
Capital Fondation	47'153'023.00
Fonds de compensation LUP	3'091'150.00
(Perte) reportée au 1er janvier 2016	(9'961'622.98)
Bénéfice de l'exercice 2016	2'025'775.02
polityles de l'esterate me l'e	42'308'325.04
	<u> </u>

Le bénéfice de l'exercice 2016 comprend la réévaluation du terrain Grandes-Communes 37 pour CHF 1'641'749.-

# FONDATION HBM EMILE DUPONT Variations des fonds propres 2017 Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation Fonds de compensation LUP Champlong Fonds de compensation LUP E.Vaucher 19-19C Fonds de compensation LUP E.Vaucher 13-13A Fonds de compensation LUP J. Berthet 29-31 (Perte) reportée au 1er janvier 2016 Bénéfice de l'exercice 2016 Fonds propres au 1er janvier 2017	47'153'023.00 308'700.00 1'000'000.00 860'000.00 922'450.00 (9'961'622.98) 2'025'775.02 42'308'325.04
Augmentation du capital dotationComte Géraud 1 Bénéfice de l'exercice 2017 Fonds propres au 31 décembre 2017	607'900.00 574'044.15 43'490'269.19
Composés comme suit:	
Capital Fondation Fonds de compensation LUP (Perte) reportée au 1er janvier 2017 Bénéfice de l'exercice	47'760'923.00 3'091'150.00 (7'935'847.96) 574'044.15 43'490'269.19

PL 12343 68/90



Rapport de l'organe de révision au Conseil de la FONDATION RENE ET KATE BLOCK

Exercice 2017

69/90 PL 1234:



#### Rapport de l'organe de révision

#### au Conseil de la

#### FONDATION RENE ET KATE BLOCK

En notre qualité d'organe de révision, nous avons audité les comptes annuels de la FONDATION RENE ET KATE BLOCK constitués du bilan, du compte de profits et pertes, de l'annexe, du tableau des flux de trésorerie et du tableau des variations des fonds propres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 tenus selon les normes IPSAS.

## Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalie significative due à une fraude ou une erreur. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application des principes de présentation des comptes ainsi que de la mise en place de principes d'évaluations adéquats.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne, autant qu'il concerne l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des principes comptables, la vraisemblance des évaluations appliquées ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.

PL 12343 70/90



#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont conformes aux normes IPSAS, à l'exception des dérogations édictées par le Conseil d'Etat de Genève dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF).

En outre, la comptabilité et les comptes annuels 2017 sont conformes aux dispositions légales de la République et Canton de Genève et aux statuts.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890 auxquels se réfère la Directive transversale, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne pour l'établissement des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 16 février 2018

FEHLMANN & ASSOCIES SA

Robert FEHLMANN Réviseur responsable Expert-réviseur agréé Pascal KIRSCHNER Expert-réviseur agréé

#### Annexes:

Comptes annuels comprenant:

- bilan au 31 décembre 2017 d'un total actif de CHF 87'539'758.73
- compte de profits et pertes présentant un bénéfice de CHF 211'840.47
- annexe aux comptes annuels
- tableaux des flux de trésorerie (2017 et 2016)
- tableaux de variation des fonds propres (2017 et 2016)

## FONDATION RENE ET KATE BLOCK ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

CUMULE

			22.40
	Note	2017	2016
ACTIF:			
Actifs circulants :			
Liquidités	3	1'221'679.14	1'101'011.67
Régies		21'922.85	8'331.75
Impôt anticipé			-
Débiteurs divers		202'742.03	206'783.50
Actifs transitoires		*	
Subventions à recevoir		-	-
Loyers à recevoir		331'243.50	373'994.00
Provision pour pertes loyers		-76'630.00	-62'940.00
C/C SFIDP		28'431.46	171'642.44
Total actifs circulants		1'729'388.98	1'798'823.36
Actifs immobilisés	4		
Immeubles	2.5	85'951'131.28	85'951'131.28
Fonds amortissement immeubles	2.5	-32'470'869.56	-31'674'815.25
Terrains	2.5	10'073'814.00	10'073'814,00
Constructions en cours			=
Travaux immeubles		22'080'178.73	14'037'072.65
Projets		176'115.30	13'440.10
Acomptes sur immeubles			-
Total actifs immobilisés		85'810'369.75	78'400'642.78
TOTAL DE L'ACTIF		87'539'758.73	80'199'466.14
TOTAL DE L'ACTIF  PASSIF		87'539'758.73	80'199'466.14
PASSIF		87'539'758.73	80'199'466.14
PASSIF  Exigible à court terme		87'539'758.73 23'588.00	80'199'466.14 101'813.26
PASSIF		Charles Carles Carles Communication Communic	
PASSIF  Exigible à court terme Règies		23'588.00	101'813.26
PASSIF  Exigible à court terme Règies Passifs transitoires		23'588.00	101'813.26
PASSIF  Exigible à court terme  Règies  Passifs transitoires  Créanciers divers		23'588.00 119'556.00	101'813.26 110'906.00
Exigible à court terme. Régies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance		23'588.00 119'556.00 - 10'986.00	101'813.26 110'906.00 8'045.00
Exigible à court terme. Régies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme.		23'588.00 119'556.00 10'986.00 574'171.00	101 <sup>1</sup> 813.26 110 <sup>1</sup> 906.00 8 <sup>1</sup> 045.00 574 <sup>1</sup> 171.00
Exigible à court terme Règies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme.  Exigible à long terme	5	23'588.00 119'556.00 10'986.00 574'171.00	101 <sup>1</sup> 813.26 110 <sup>1</sup> 906.00 8 <sup>1</sup> 045.00 574 <sup>1</sup> 171.00
Exigible à court terme. Régies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme.	5	23'588.00 119'556.00	101'813.26 110'906.00 8'045.00 574'171.00 794'936.26
Exigible à court terme Règies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme.  Exigible à long terme. Hypothèques	5	23'588.00 119'556.00	101'813.26 110'906.00 - 8'045.00 574'171.00 794'936.26
Exigible à court terme Régies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme Exigible à long terme Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme	5	23'588.00 119'556.00  10'986.00 574'171.00 728'301.00	101813.26 110'906.00  8'045.00 574'171.00 794'935.26 57'234'129.00 3'356'025.99
Exigible à court terme Règies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme.  Exigible à long terme. Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme	5	23'588.00 119'556.00  10'986.00 574'171.00 728'301.00	101813.26 110'906.00  8'045.00 574'171.00 794'935.26 57'234'129.00 3'356'025.99
Exigible à court terme Régies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme Exigible à long terme Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme		23'588.00 119'556.00	101813.26 110'906.00 8'045.00 574'171.00 794'936.26 57'234'129.00 3'356'025.99 60'590'154.99
Exigible à court terme Règies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme  Exigible à long terme Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme  Fonds propres. Capital fondation		23'588.00 119'556.00  10'986.00 574'171.00 728'301.00 56'659'957.00 10'865'284.37 67'525'241.37	101813.26 110'906.00 8'045.00 574'171.00 794'935.26 57'234'129.00 3'356'025.99 60'590'154.99
Exigible à court terme Régies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme  Exigible à long terme Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme  Fonds noores Capital fondation Fonds de compensation LUP Profits et pertes		23'588.00 119'556.00  10'986.00 574'171.00 728'301.00 56'659'957.00 10'865'284.37 67'525'241.37	101813.26 110'906.00 8'045.00 574'171.00 794'935.26 57'234'129.00 3'356'025.99 60'590'154.99
Exigible à court terme Règies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme  Exigible à long terme Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme  Fonds propres Capital fondation Fonds de compensation LUP		23'588.00 119'556.00 - 10'986.00 574'171.00 728'301.00 56'659'957.00 10'865'284.37 67'525'241.37	101'813.26 110'906.00 8'045.00 574'171.00 794'936.26 57'234'129.00 3'356'025.99 60'590'164.99
PASSIF  Exigible à court terme Règies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme.  Exigible à long terme Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme  Fonds propres. Capital fondation Fonds de compensation LUP Proffits et pertes. Bénéfice/(perte) reporté		23'588.00 119'556.00	101813.26 110'906.00 8'045.00 574'171.00 794'936.26 57'234'129.00 3'356'025.99 60'590'154.99 36'191'471.45 350'000.00
Exigible à court terme Règies Passifs transitoires Créanciers divers Loyers reçus d'avance Exigible sur hypothèque Total exigible à court terme  Exigible à long terme Hypothèques Crédits de construction Total exigible à long terme  Fonds propres. Capital fondation Fonds de compensation LUP Profits et pertes Bénéfice/(perte) reporté Rèsultat de l'exercice		23'588.00 119'556.00  10'986.00 574'171.00 728'301.00 56'659'957.00 10'865'284.37 67'525'241.37 36'191'471.45 610'000.00	101813.26 110'906.00 8'045.00 574'171.00 794'935.26 57'234'129.00 3'356'025.99 60'590'154.99 36'191'471.45 350'000.00

PL 12343 72/90

#### FONDATION RENE ET KATE BLOCK ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 PERTES & PROFITS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

CUMULE

	Note	EFFECTIF 2017	BUDGET 2017	EFFECTIF 2016	BUDGET 2018
PRODUITS.					
Loyers logement		6'100'945.91	6'453'704.00	5'866'159.51	6'538'616.00
Loyers parkings / garages		59'794.70	63'876,00	47'417.50	78'426.00
Buanderie		30'936.35	24'600.00	23'705,60	27'400.00
Subventions cantonales LGL	2.1	96'030.40	242'305.00	259'417.60	44'130.00
Subventions fédérales				_	
Produits des intérêts			=	-	
Autres recettes		82'354.82	22'000.00	31'803.94	25'000.00
Autres subventions		4'370.00		13'561,55	-
Total des produits		6'374'432.18	6'806'485.00	6'242'065.70	6'713'572.00
CHARGES	2.2				
Conciergerie		640'462.15	635'340.00	569'935.75	694'000.00
Frais de conciergerie		15'546.70	32'500.00	20'576.75	25'500.00
Entretien immeuble		521'459.27	652'432.00	576'964.30	564'000.00
Entretien appartements		569'805.70	599'500.00	697'603.25	580'500.00
Aménagement extérieur		68'407.48	100'000.00	47'952.06	67'000.00
Contrats d'entretien		644'944.00	655'231.00	604'997.98	702'280.00
Assurances		82*702.30	111'230.00	105'914.13	82'800.00
Eau		271152.42	255'500.00	242'819.29	315'200.00
Electricité		106'833.24	123'750.00	114'501.10	134'300.00
Impôts	2.3	93'233.00	100'090.00	86'272.00	100'200.00
Honoraires sur loyers		322'801.20	334'590.00	307'456.65	339'220.00
Honoraires de révision		11'556.00	11'940.00	11'556.00	11'940.00
Honoraires divers				-	-
Frais de contentieux		34'082.65	34'500.00	28'629.40	34'500.00
Chauffage logements vacants		8'744.85	8'000.00	8'278.80	9'000.00
Frais divers		48'731.00	51'500.00	34'995.99	48'000.00
Abbattement s/travaux Sous-Total 1		3'440'461.96	3'706'103.00	3'458'453.45	3'708'440.00
		0 440 401100	3 100 100.00	0 400 400.40	3 100 440.00
AUTRES CHARGES					
Intérêts hypothécaires banques		1'247'665.90	1'608'530.00	1'441'625.70	1'115'982.00
Droit de superficie		55'651.05	56'760.00	55'651.05	56'760.00
Frais du secrétariat des fondations	2.4	379'887.54	398'186.00	330'120.55	454'532.00
Jelons de présence	2.4	229'180.95	250'000.00	211'646.85	250'000.00
Variation provision pour pertes loyers		13'690.00	-	-16'367.00	
Sous-Total 2		1'926'075.44	2'313'476.00	2'022'677.15	1'877'274.00
TOTAL DES CHARGES		5'366'537.40	6'019'579.00	5'481'130.60	5'585'714.00
Résultat de l'exercice		1'007'894.78	786'906.00	760'935.10	1'127'858.00
Amortissements immeubles		796'054.31	793'985.00	796'054.31	1'008'136.00
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AMORTISSEMENTS	Ŀ	211'840.47	-7'079.00	-35'119.21	119'722.00

#### FONDATION RENE ET KATE BLOCK

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 1

#### 1 Généralités

La Fondation René et Kate Block a été créée en vertu de la loi concernant la fondation René et Kate Block du 9 octobre 1969, puis assimilée à l'article 14 A de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977. Cette fondation a été inscrite au registre du commerce en date du 4 décembre 1973. Elle a pour but principal : en exécution du testament de M. René Block, construction, acquisition, exploitation sur le territoire du canton de Genève de logements destinés à des couples de personnes âgées à revenu modeste.

La fortune de la fondation a été constituée notamment par un legs puis par des dotations de l'Etat ou des communes ; elle est indépendante de celle de la collectivité publique qui l'a dotée.

Adresse légale de la fondation :

Fondation HBM René et Kate Block, rue Gourgas 23 bis, c/Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public, 1205 Genève

### 2 Méthodes et application comptables

Les comptes annuels sont préparés conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes d'entités publiques (IPSAS), à l'exception des dérogations du Conseil d'Etat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes:

### 2.1 Comptabilisation des subventions

Les produits des subventions liées à l'exploitation des immeubles sont comptabilisés en produit dans l'exercice.

Les subventions d'aide à la construction sont comptabilisées en diminution de l'actif correspondant, quand elles sont recues.

PL 12343 74/90

#### FONDATION RENE ET KATE BLOCK

## Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 2

## 2.2 Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison ou la prestation de service a eu lieu.

#### 2.3 Impôts

Pour l'impôt immobilier complèmentaire, certains immeubles sont exonérés de 25% à 100% selon leur nature (HBM). La fondation, de par sa nature, est exonérée tant sur le niveau cantonal que fédéral pour l'impôt sur le revenu et la fortune.

#### 2.4 Frais administratifs

Le secrétariat des fondations immobilières de droit public facture chaque fin d'année, en plus de des prestations spécifiques, des honoraires et frais appelés "administratifs" lui permettant d'équilibrer ses comptes. Il en est de même des jetons de présence qui ne sont pas liés à une construction.

### 2.5 Immobilisations corporelles

Le principe du coût historique prévu par la norme IPSAS N° 17 est respecté. Les immeubles et les terrains sont valorisés au prix d'acquisition selon le plan financier.

En raison de l'entretien régulier des immeubles, alors que seules les rénovations importantes sont portées en immobilisations, ainsi que la lourdeur administrative à en déterminer les composants, le Conseil de Fondation a décidé depuis 2015 d'amortir linéairement le parc immobilier sur la base d'une durée d'utilité unique et totale de 100 ans.

## FONDATION RENE ET KATE BLOCK

# Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 3

3	Liquidités	2017	2016
	Le détail des liquidités se présente comme suit:		
	Cash pooling auprès de l'Etat de Genève	1'218'781	1'098'002
	UBS SA Genève	2'161	2'244
	Banque CLER Genève	737	765
	Solde au 31 décembre	1'221'679	1'101'011

Il est à noter que les liquidités gérées par l'Etat de Genève (cash pooling) ne sont pas rémunérées en vertu de la Convention signée avec l'Etat.

PL 12343 76/90

## FONDATION RENE ET KATE BLOCK

Annexe aux comptes annuels 2017

## Annexe 4

Immobilisations corporelles   2017   2016     Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit:				
a) Immeubles         Solde au 1er janvier       85'951'131       85'846'804         Augmentation/ajustement issus de travaux toiture Grand-Bay       85'951'131       85'951'131         Solde au 31 décembre       85'951'131       85'951'131         b) Fonds amortissements immeubles         Solde au 1er janvier       -31'674'815       -30'878'761         Amortissements annuels       -796'054       -796'054         Solde au 31 décembre       -32'470'869       -31'674'815         c) Terrains         Solde au 1er janvier       10'073'814       10'073'814       10'073'814         Acquisitions en cours d'exercice       0       0       0         Solde au 31 décembre       10'073'814       10'073'814       10'073'814         d) Travaux immeubles       10'073'814       10'073'814       10'073'814         Solde au 1er janvier       8'043'106       10'535'124         Transfert de projets       0       0       -30'327         Solde au 31 décembre       22'080'178       14'037'072         e) Projets         Solde au 1er janvier       13'440       13'440         Investissement en cours d'exercice       162'675       0         Transfert à travaux immeubles       0       0 </td <td>4</td> <td>Immobilisations corporelles</td> <td>2017</td> <td>2016</td>	4	Immobilisations corporelles	2017	2016
Solde au 1er janvier         85'951'131         85'646'80'4           Augmentation/ajustement issus de travaux toiture Grand-Bay         85'951'131         85'951'131           Solde au 31 décembre         85'951'131         85'951'131           b) Fonds amortissements immeubles         -31'674'815         -30'878'761           Amortissements annuels         -796'054         -796'054           Solde au 31 décembre         -32'470'869         -31'674'815           c) Terrains         -31'674'815         -30'78'814           Solde au 1er janvier         10'073'814         10'073'814         10'073'814           Acquisitions en cours d'exercice         0         0         0           Solde au 31 décembre         10'073'814         10'073'814         10'073'814           d) Travaux immeubles         20'073'814         10'073'814         10'073'814           Solde au 1er janvier         8'043'106         10'535'124         10'535'124           Transfert à immeubles         0         0         -304'327           Solde au 31 décembre         22'080'178         14'037'072           e) Projets         22'080'178         14'037'072           Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         16		Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit:		
Solde au 31 décembre   Solde au 1er janvier   Solde au 31 décembre   Solde au 31 décembre		a) Immeubles		
Solde au 1er janvier			85'951'131	
Solde au 1er janvier         -31'674'815         -30'878'761           Amortissements annuels         -796'054         -796'054           Solde au 31 décembre         32'470'869         -31'674'815           C) Terrains           Solde au 1er janvier         10'073'814         10'073'814           Acquisitions en cours d'exercice         0         0           Solde au 31 décembre         10'073'814         10'073'814           d) Travaux immeubles         8'043'106         10'535'124           Solde au 1er janvier         10'535'124         10'535'124           Transfert de projets         0         0           Transfert à immeubles         0         -304'327           Solde au 31 décembre         22'080'178         14'037'072           e) Projets         22'080'178         14'037'072           Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		Solde au 31 décembre	85'951'131	85'951'131
Amortissements annuels         -796'054         -796'054           Solde au 31 décembre         -32'470'869         -31'674'815           c) Terrains         Solde au 1er janvier         10'073'814         10'073'814         10'073'814           Acquisitions en cours d'exercice         0         0         0           Solde au 31 décembre         10'073'814         10'073'814         10'073'814           d) Travaux immeubles         Solde au 1er janvier         14'037'072         3'806'275           Constructions/rénovations en cours d'exercice         8'043'106         10'535'124           Transfert de projets         0         0         0           Solde au 31 décembre         22'080'178         14'037'072           e) Projets         22'080'178         14'037'072           Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		b) Fonds amortissements immeubles		
c) Terrains         Solde au 1er janvier       10'073'814       10'073'814       10'073'814         Acquisitions en cours d'exercice       0       0         Solde au 31 décembre       10'073'814       10'073'814         d) Travaux immeubles         Solde au 1er janvier       14'037'072       3'806'275         Constructions/rénovations en cours d'exercice       8'043'106       10'535'124         Transfert de projets       0       0       0         Transfert à immeubles       0       -304'327         Solde au 31 décembre       22'080'178       14'037'072         e) Projets         Solde au 1er janvier       13'440       13'440         Investissement en cours d'exercice       162'675       0         Transfert à travaux immeubles       0       0				
Solde au 1er janvier         10'073'814         10'073'814         10'073'814           Acquisitions en cours d'exercice         0         0         0           Solde au 31 décembre         10'073'814         10'073'814         10'073'814           d) Travaux immeubles           Solde au 1er janvier         14'037'072         3'806'275           Constructions/rénovations en cours d'exercice         8'043'106         10'535'124           Transfert de projets         0         0         0           Transfert à immeubles         0         -304'327           Solde au 31 décembre         22'080'178         14'037'072           e) Projets           Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		Solde au 31 décembre	-32'470'869	-31'674'815
Acquisitions en cours d'exercice         0         0           Solde au 31 décembre         10'073'814         10'073'814         10'073'814           d) Travaux immeubles           Solde au 1er janvier         14'037'072         3'806'275           Constructions/rénovations en cours d'exercice         8'043'106         10'535'124           Transfert de projets         0         0           Transfert à immeubles         0         -304'327           Solde au 31 décembre         22'080'178         14'037'072           e) Projets         Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		c) Terrains		
d) Travaux immeubles         Solde au 1er janvier       14'037'072       3'806'275         Constructions/rénovations en cours d'exercice       8'043'106       10'535'124         Transfert de projets       0       0         Transfert à immeubles       0       -304'327         Solde au 31 décembre       22'080'178       14'037'072         e) Projets         Solde au 1er janvier       13'440       13'440         Investissement en cours d'exercice       162'675       0         Transfert à travaux immeubles       0       0				
Solde au 1er janvier         14/037'072         3'806'275           Constructions/rénovations en cours d'exercice         8'043'106         10'535'124           Transfert de projets         0         0           Transfert à immeubles         0         -304'327           Solde au 31 décembre         22'080'178         14'037'072           e) Projets         Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		Solde au 31 décembre	10'073'814	10'073'814
Constructions/rénovations en cours d'exercice         8'043'106         10'535'124           Transfert de projets         0         0           Transfert à immeubles         0         -304'327           Solde au 31 dècembre         22'080'178         14'037'072           e) Projets           Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		d) Travaux immeubles		
e) Projets           Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		Constructions/rénovations en cours d'exercice Transfert de projets	8'043'106 0	10'535'124 0
Solde au 1er janvier         13'440         13'440           Investissement en cours d'exercice         162'675         0           Transfert à travaux immeubles         0         0		Solde au 31 décembre	22'080'178	14'037'072
Investissement en cours d'exercice 162'675 0 Transfert à travaux immeubles 0 0		e) Projets		
Solde au 31 décembre 176'115 13'440		Investissement en cours d'exercice	162'675	0
		Solde au 31 décembre	176'115	13'440

#### FONDATION RENE ET KATE BLOCK

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 5

#### 5 Emprunts hypothécaires

Les loyers étant adaptés en fonction de l'évolution des intérêts hypothécaires et les prêts hypothécaires étant par ailleurs largement diversifiés, la juste valeur des hypothèques reste proche de la valeur nominale portée au bilan.

Hormis les amortissements contractuels, ceux devant être effectués dans les 12 prochains mois étant portés distinctement au passif du bilan, les emprunts hypothécaires sont considérés sans échéance.

L'état des cédules hypothécaires est le suivant :

	2017	2016
Cédules constituées	81'104'025	81'104'025
Valeur non utilisée	23'869'897	23'295'725

#### 6 Fonds propres de la Fondation

Les fonds propres comportent le capital de fondation, le résultat reporté au 1er janvier ainsi que le résultat de l'exercice.

Le résultat reporté comprend les réserves HBM pour travaux et intérêts dont la contrevaleur figure dans les liquidités.

#### 7 Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne est en place dont les principaux cycles font l'objet d'un manuel de directives.

PL 12343 78/90

#### FONDATION RENE ET KATE BLOCK

#### Annexe aux comptes annuels 2017

#### Annexe 6

#### 8 Gestion des risques

Le conseil de Fondation exerce la haute surveillance des activités qui sont strictement réglementées par l'Etat.

La gestion courante des risques est déléguée au Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public

L'ensemble des risques fait l'objet d'une information du Secrétariat au Conseil de chaque Fondation

#### Risque de taux

La Fondation est sujette à un risque de taux important du fait du financement du parc immobilier par des emprunts hypothécaires. Ce risque est inhérent à la structure du bilan de la Fondation. La politique de la Fondation est de diversifier les échéances des emprunts hypothécaires. Aucun produit dérivé sur taux d'intérêts n'est employé.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement lié aux risques de défaillance des débiteurs.

Le risque de défaillance des débiteurs est étroitement suivi par le Secrétariat en complément des tâches de recouvrement déléquées aux régies.

#### Risque de liquidité et de refinancement

La Fondation gère sa liquidité, centralisée par l'Etat, par le biais de situations périodiques de chaque immeuble.

La capacité à se refinancer est gérée auprès des institutions bancaires par le nantissement des cédules hypothécaires et auprès de l'Etat par l'octroi de dotation.

#### Risque de valeur

Le risque de valeur de marché n'étant pas relevant au vu de la destination des immeubles HBM, c'est ceux de la valeur de remplacement et d'usage qui sont appréhendés par la couverture des assurances et le maintien des immeubles en bon état d'exploitation grâce aux travaux d'entretien et de rénovation.

#### Risque opérationnel sur la gestion du parc immobilier

La gestion courante du parc immobilier est sous-traitée à des régies de renom de la place. La Fondation exerce une surveillance régulière sur les activités déléquées.

Les techniciens employés par le Secrétariat gèrent les travaux effectués sur le parc immobilier.

#### Risque de pertes locatives (logements vacants)

La gestion locative courante du parc immobilier est sous-traitée à des régies de renom de la place et est supervisée par le Secrétariat des Fondations.

L'attribution des logements est décidée par les Fondations qui s'assurent régulièrement qu'aucun logement ne demeure vacant involontairement.

# FONDATION RENE ET KATE BLOCK <u>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2017</u> Annexe aux comptes annuels 2017

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Bénéfice de l'exercice	211'840.47
Amortissements	796'054.31
Cash flow	1'007'894.78
Débiteurs divers, diminution	4'041.47
Régies à l'actif, augmentation	(13'591.10)
Loyers à recevoir, diminution	42'750.50
c/c SFIDP, diminution	143'210.98
Loyers reçus d'avance, augmentation	2'941.00
Régies au passif, diminution	(78'225.26)
Passifs transitoires, augmentation	8'650.00
Provision pour pertes sur loyers, augmentation	13'690.00
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1'131'362.37
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	
Travaux immeubles, augmentation	(8'043'106.08)
Projet, augmentation	(162'675.20)
Flux de trésorerie absorbés par les activités d'investissement	(8'205'781.28)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
Hypothèques - part long terme, diminution	(574'172.00)
Fonds de compensation LUP, augmentation	260'000.00
Crédit de construction, augmentation	7'509'258.38
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7'195'086.38
Augmentation nette des liquidités	120'667.47
Liquidités au début de l'exercice	1'101'011.67
Liquidités à la fin de l'exercice	1'221'679.14

PL 12343 80/90

# FONDATION RENE ET KATE BLOCK <u>Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2016</u> <u>Annexe aux comptes annuels 2017</u>

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
(Perte) de l'exercice	(35'119.21)
Amortissements	796'054.31
Cash flow	760'935.10
Débiteurs divers, augmentation	(18'366.00)
Régies à l'actif, diminution	4'045 16
Loyers à recevoir, augmentation	(6'125.00)
c/c SFIDP, augmentation	(104'829.44)
Loyers reçus d'avance, diminution	(5'224.00)
Régies au passif, augmentation	61'073.87
Passifs transitoires, diminution	(6'550.00)
Créanciers divers, diminution	(20'380.60)
Provision pour pertes sur loyers, diminution	(16'367.00)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	648'212.09
Flux de trésorerie absorbé par les activités d'investissement	
Travaux immeubles, augmentation	(10'230'797.50)
Transfert de travaux immeubles à immeubles	(304'327.30)
Flux de Trésorerie absorbés par les activité d'investissement	(10'535'124.80)
Flux de trésorie provenant des activités de financement	
Hypothèques - part long terme, augmentation	9'425'829.00
Crédit de construction, augmentation	363'939.70
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	9'789'768.70
Diminution nette des liquidités	(97'144.01)
Liquidités au début de l'exercice	1'198'155.68
Liquidités à la fin de l'exercice	1'101'011.67

# FONDATION RENE ET KATE BLOCK Variations des fonds propres 2017 Annexe aux comptes annuels 2017

36'191'471.45

Capital Fondation

Fonds de compensation LUP	350'000.00
(Perte) reportée au 1er janvier 2016	(17'691'976.35)
(Perte) de l'exercice 2016	(35'119.21)
Fonds propres au 1er janvier 2017	18'814'375.89
Bénéfice de l'exercice 2017	211'840.47
Fonds de compensation LUP	260'000.00
Fonds propres au 31 décembre 2017	19'286'216.36
Composés comme suit :	
Capital Fondation	36'191'471.45
Fonds de compensation LUP	610'000.00
(Perte) reportée au 1er janvier 2017	(17'727'095.56)
Bénéfice de l'exercice 2017	211'840.47
	19'286'216.36

PL 12343 82/90

# FONDATION RENE ET KATE BLOCK Variations des fonds propres 2016 Annexe aux comptes annuels 2017

Capital Fondation Fonds de compensation LUP (Perte) reportée au 1er janvier 2015 (Perte) de l'exercice 2015	36'191'471.45 350'000.00 (17'647'703.23) (44'273.12)
Fonds propres au 1er janvier 2016	18'849'495.10
(Perte) de l'exercice 2016	(35'119.21)
Fonds propres au 31 décembre 2016	18'814'375.89
Composés comme suit :	
Capital Fondation	36'191'471.45
Fonds de compensation LUP	350'000.00
(Perte) reportée au 1er janvier 2016	(17'691'976.35)
(Perte) de l'exercice 2016	(35'119.21)
Bénéfice de l'exercice 2017	18'814'375.89

ANNEXE 2



Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public (SFIDP)

Genève

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint) sur les comptes de l'exercice 2017

PL 12343



Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint) à la Commission administrative des fondations immobilières (CAFI) du

Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public (SFIDP)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits, tableau des flux de trésorerie et annexe) du Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public (SFIDP) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 6 février 2017, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales et aux exigences légales incombe à la Commission administrative des fondations immobilières (CAFI) alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 12 février 2018

Société fiduciaire d'expertise

et de revision SA

Antoine Pierroz Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Olivier Fischer Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

84/90

# SFIDP

# Bilan au 31.12.2017

(avec chiffres comparatifs au 31.12.2016)

	2017	2016
	CHF	CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Liquidités	225'568.70	265'440.73
C/c Fondations immobilières	64'183.04	33'882.44
Débiteurs divers	0.00	8'900.00
Actifs transitoires	49'195.70	46'390.45
Total Actifs circulants	338'947.44	354'613.62
Actifs immobilisés		
Mobilier et aménagement bureau	201'659.70	89'376,80
Matériel informatique	604'700.34	531'828.90
Total Actifs immobilisés	806'360.04	621'205.70
TOTAL ACTIF	1'145'307.48	975'819.32
PASSIF		
gagements à court terme		
C/c Fondations immobilières	858'324.21	664'758.42
CIAM/AVS à payer	127'880.60	187'646.10
Passifs transitoires	141'102.67	105'414.80
Provisions diverses	18'000.00	18'000.00
Total engagements à court terme	1'145'307.48	975'819.32
TOTAL PASSIF	1'145'307.48	975'819.32

PL 12343 86/90

# S F I D P ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 COMPTE DE PERTES & PROFITS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

	BUDGET 2018	REALISE 2017	BUDGET 2017	REALISE 2016
CHARGES.				
FRAIS DE PERSONNEL				
SALAIRES PERSONNEL FIXE	4'260'000.00	3'926'245.35	4'130'100.00	3'948'376.80
INDEMNITES PERTE DE GAIN	-	-77'343.50	-90'000.00	-108'862.10
CHARGES SOCIALES AVS-CHOMAGE	385'000.00	344'503.80	'360'000.00	337'998.85
CHARGES SOCIALES CPEG	595'000.00	544'600.90	571'000.00	534'394.55
ASSURANCES MALADIE/ACCIDENT	72'000.00	58'653.50	74'000.00	66'826.95
SALAIRE PERSONNEL TEMPORAIRE	70'500.00	10'012.50	10'000.00	-
FORMATION	10'000.00	20'567.90	9'000.00	3'691.50
RECRUTEMENT	20'000.00	6'177,60	20'000.00	27'102.55
FRAIS DE DEPLACEMENTS	47'500.00	46'870.25	47'500.00	46'103.00
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	5'460'000.00	4'880'288,30	5'131'600.00	4'855'632.10
CAFL				
INDEMNITE BUREAU & JETONS CAFI	195'000.00	174'555.10	195'000.00	178'425.65
FRAIS DES SEANCES SFIDP-CAFI	50'000.00	46'624.40	48'000.00	48'982.10
TOTAL CAFL	245'000.00	221'179.50	243'000.00	227'407.75
MANDATS				
CONCEPT DE COMMUNICATION	3'780.00	3'780,00	3'780.00	3'780.00
HONORAIRES REVISEURS		500,00	5'000.00	19'000,00
HONORAIRES CONSULTANTS	5'000.00	4'280.00	8'780.00	22'780.00
TOTAL MANDATS	8'780.00	4 200.00	8 780.00	22 100.00
FRAIS FIXES				
LOYERS & CHARGES	296'000,00	258'095,65	228'000.00	219'138.25
ENTRETIEN & NETTOYAGE BUREAUX	71'400.00	48'033.65	54'000.00	47'623.00
ASSURANCE CHOSE	13'000.00	12'3,49,30	12'500.00	12'317,30
EAU-ELECTRICITE	15'000.00	11'893.10	11'500.00	12'044.45
TELEPHONES & FAX	28'000.00	26'739.90	19'200.00	16'124.50
TAXES POSTALES	20'000,00	7'990.70	14'000.00	11'091,80
AMORT, MATERIEL INFORMATIQUE	97'000,00	95'556.36	78'000.00	101'477.45
AMORT, AGENCEMENT & MAT BUREAU	52'000.00	38'797.60	26'500.00	24'851.75
TOTAL FRAIS FIXES	592'400,00	499'456,26	443'700.00	444'668,50
FRAIS GENERAUX				
LOCATION COPIEURS & FAX	18'000.00	13'752.72	18'000,00	17'669,90
ENTRETIEN MACHINES	3'000.00	2'267.45	3'000,00	-
FOURNITURES DE BUREAU	30'000.00	24'201,70	25'000,00	20'574.65
DOCUMENTATION & ABONNEMENTS	9'000.00	5'845.00	00.000'8	6'928.20
FRAIS DIVERS	10'000.00	11*837.40	10'000.00	7'542,65
TOTAL FRAIS GENERAUX	70'000.00	57'904.27	65'000.00	52'715,40
INFORMATIQUE				
INFORMATIQUE SOFTWARE .	45'000.00	41'415.15	50'000.00	55'664.35
INFORMATIQUE HARDWARE	5'000.00	3'545.65	5'000,00	594.30
CONTRAT MAINTENANCE	18'500.00	15'350.00	15'000.00	11'312.30
	68'500.00	60'310.80	70'000.00	67'570,95
TOTAL INFORMATIQUE	27.7.500			
MAINTENANCE DES LOCAUX	4El000.00	71'468.05	15'000.00	4'004,40
MAINTENANCE DES LOCAUX	15'000.00	71'468.05	15'000.00	4'004.40
TOTAL MAINTENANCE DES LOCAUX	15'000,00	/ 1 400.05	13 000.00	7 00-1-40
TOTAL DES CHARGES.	6'459'680.00	5'794'887.18	5'977'080.00	5'674'779.10

87/90

# S F I D P ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 COMPTE DE PERTES & PROFITS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

	BUDGET 2018	REALISE 2017	BUDGET 2017	REALISE 2016
P.RODUITS				
HONORAIRES DE GERANCE	620'000.00	628'394.60	600'000.00	616'535.45
HONORAIRES DE CONTENTIEUX	500'000.00	536'890.00	480'000.00	602'343.00
HONORAIRES SUR TRAVAUX	120'000.00	97'440.46	110'000.00	121'982.75
HONORAIRES SUR MESURES ENERGETIQUES	136'000.00	165'485.00	134'500.00	114'135.00
HONORAIRES DE MISE EN VALEUR	117'000.00	28'440.00	76'000.00	173'270.00
PROCEDURES AIMP & MOD	910'000.00	863'107.00	935'000.00	871'871.00
RECETTES DIVERSES	1'800.00	2'143.25	1'800.00	2'253.30
PARTICIPATION DES 5 FONDATIONS	4'054'880.00	3'472'986.87	3'639'780.00	3'172'388.60
TOTAL DES PRODUITS	6'459'680.00	5'794'887,18	5'977'080.00	5'674'779.10
RESULTAT DE L'EXERGICE	H			
Nombre de logements Coût net par logement facturé aux FIDP	7'565.00 536.01	7'332.00 473.68	7'332.00 496.42	7'254.00 437.33

# SFIDP

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice	2017	2016
Annexe aux comptes annuels 2017	CHF	CHF
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Bénéfice de l'exercice	0.00	0.00
Amortissements	134'353.96	126'329.20
Cash flow	134'353.96	126'329.20
Débiteurs divers, diminution	8'900.00	-8'900.00
Actifs transitoires, augmentation	-2'805.25	-2'687.30
Passifs transitoires, augmentation	35'687.87	-1'733.40
CIAM AVS, diminution	-59'765.50	-8'547.20
C/c Fondations, augmentation nette	163'265.19	200'463,35
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	145'282,31	178'595.45
Flux de trésorerie absorbé par les investissements		
Mobilier et aménagement bureau, augmentation	-151'080.50	-51'619.10
Matériel informatique, augmentation	-168'427.80	-43'492.60
Flux de trésorerie absorbé par les investissements	-319'508.30	-95'111.70
Augmentation /(diminution) nette des liquidités	-39'872.03	209'812.95
Liquidités au début de l'exercice	265'440.73	55'627.78
Liquidités à la fin de l'exercice	225'568.70	265'440.73
ridaldites a la 1111 de l'exercice	200	
Variation nette des liquidités	-39'872.03	209'812.95

#### SEIDP

Annexe aux comptes annuels 2017

#### 1. Généralités

En vertu de l'article 14F de la loi sur le logement et la protection des locataires (LGL), le Conseil d'Etat a constitué un Secrétariat (SFIDP) chargé d'assurer les tâches administratives et de gestion commune d'intérêt général des Fondations Immobilières et de la Fondation René et Kate Block.

Le SFIDP est placé sous l'autorité d'une commission administrative (CAFI) nommée par le Conseil d'Etat.

La CAFI se compose de 12 membres avec voix délibérative :

M. Stéphane LORENZINI	Président
M. Bernard BOURQUIN	Membre
M. Ernest GREINER	Membre
M. Christian PERRIER	Membre
M. Nicolas RUFENER	Membre
M. Roger MARTY	Membre
M. Laurent SERAFIN	Membre
M. Pierre CLAUDE	Membre
M. Stéphane CORNUT	Membre
Mme Michèle KUNZLER	Membre
M. Mauro RIVA	Membre

Mme Karin GROBET THORENS Suppléante du Conseiller d'Etat chargé du DALE

et un membre avec voix consultative :

M. Francesco PERRELLA Directeur de l'OCLPF

## 2. Méthode et principes comptables

- a) Les comptes annuels sont préparés conformément aux SWISS GAAP RPC.
- b) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur nette. Le matériel informatique ainsi que le mobilier et l'aménagement des bureaux est amorti de manière linéaire sur une période de 10 ou 20 ans. La nature de l'investissement détermine la durée de vie de l'installation.
- c) Les liquidités du SFIDP sont déposées auprès de l'Etat de Genève conformément à la Convention « Or » portant sur une optimisation de la gestion de la trésorerie du 3 mars 2009 entre l'État de Genève et le SFIDP.

d) Le SFIDP occupe des locaux à la rue Gourgas 23, 25 - Sainte Clotilde 11.
Deux baux à loyer commercial de 3 ans chacun (bail pour locaux du rez de chaussée et 1<sup>er</sup> étage et bail pour locaux 2<sup>ème</sup> étage), échéant le 30 septembre 2019, renouvelable d'année en appée ont été conclus entre le SFIDP et la Fondation HBM Camille MARTIN.

Engagements au 31.12.2016 CHF 583'044.— (du 01.01.2017 au 30.09.2019)
Engagements au 31.12.2017 CHF 483'672.— (du 01.01.2018 au 30.09.2019)

- e) Les produits du SFIDP découlent des prestations fournies aux Fondations :
  - les honoraires de gérance s'élèvent à 0.75% des loyers encaissés,
  - les honoraires contentieux sont déterminés sur la base de prestations spécifiques (audience, mémoire, mise en demeure, courrier circonstancié,......
  - les honoraires sur travaux s'élèvent à 5% des travaux confirmés par le SFIDP
  - les honoraires sur mesures énergétiques et MOD sont déterminés sur la base d'un time-sheet.
  - le solde net du compte de résultat est réparti entre les Fondations en fonction du nombre d'appartements détenus.

3. Parties liées		<u>2017</u>	<u>2016</u>
	- C/c Fondation FRKB - C/c Fondation HBM C. MARTIN - C/c Fondation HBM J. DUTOIT - C/c Fondation HBM E. KAMMACHER - C/c Fondation HBM E. DUPONT	- 28'431.46 - 666'660.93 - 163'291.82 780.10 63'402.94	- 171'642.44 -67'441.27 -196'431.67 -229'243.04 33'882.44
4. Dettes envers l'IPP (CPEG)		2017 65'579.30	<u>2016</u> 67'647.90

Le SFIDP refacturant l'intégralité de ses charges salariales aux Fondations, aucun engagement pour insuffisance de couverture (CPEG) n'est enregistré. Ce dernier est traité dans les comptes annuels des différentes Fondations.

- 5. Le nombre d'employés équivalent à plein temps est inférieur à 50.
- L'organe de révision est la Société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA, rue Agasse 45, 1208 GENEVE.
- 7. Aucun évènement post-clôture n'a été identifié.